



Lyon 1



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Lyon

Master Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF) – Spécialité Encadrement éducatif

La prévention des dangers : enjeu des pratiques numériques adolescentes

Nom et prénom de l'étudiant : Micou Julien

Directrice de mémoire : Mme Poyet Françoise

Jury : Mesdames Poyet Françoise et Acioly Régnier Nadja

Année scolaire 2017/2018

« L'ère du numérique a créé un nouveau monde qui bouleverse l'ensemble de l'industrie médiatique, son économie, et ses usages »

Serge July

1 Remerciements.....	5
<u>2</u> Préambule.....	6
<u>3</u> Introduction.....	7
<u>4</u> Problématique, hypothèse et présentation de la recherche.....	8
<u>5</u> Cadre théorique.....	9
5.1 Définition des concepts	9
5.2 Les pratiques numériques des adolescents	10
5.3 L'avènement des réseaux sociaux	10
5.4 Les risques potentiels auxquels s'exposent les adolescents	16
<u>6</u> Résultats et analyse de données.....	23
6.1 Où et comment les jeunes se connectent-ils ?	23
6.2 Compétences et sécurité sur internet	26
6.3 Utilisation excessive d'internet	28
6.4 Diversité des activités en ligne	29
6.5 Risques potentiels et expériences négatives	31
6.6 Harcèlement et cyber harcèlement	32
6.7 Autres risques d'internet liés aux pratiques numériques des jeunes	38
6.8 La médiation parentale	39
6.9 L'impact de la prévention	40

<u>7</u> Synthèse des entretiens avec les trois élèves.....	42
<u>8</u> La prévention : responsabilité commune entre Ecole et Famille.....	44
8.1 <i>La prévention : une multitude d'intervenants</i>	44
8.2 <i>Les intervenants de l'institution scolaire</i>	46
8.3 <i>Actions que je mettrai en place en tant que CPE</i>	47
8.4 <i>Action mise en place en stage</i>	49
8.5 <i>Action mise en place par la CPE Mme Fonteneau</i>	50
8.6 <i>Le rôle des parents</i>	50
<u>9</u> Conclusion.....	52
9.1 Apports de la recherche	52
9.2 Limites de la recherche	53
<u>10</u> Références bibliographiques.....	55
<u>11</u> Annexes.....	56
11.1 Annexe 1 : questionnaire	56
11.2 Annexe 2 : Graphiques	62
11.3 Annexe 3 : plaquette officielle du site e-enfance	71
11.4 Annexe 4 : Entretiens avec des élèves	72
11.5 Annexe 5 : Production personnelle à la demande de la CPE	78

1- Remerciements

Tout d'abord, j'adresse mes remerciements à Mme Françoise Poyet, pour son accompagnement tout au long de l'année, et pour ses conseils bienveillants pour nous aider à avancer dans notre travail. Je remercie également ma tutrice de stage Mme Sandra Fonteneau ainsi que le collègue Jean Rostand dans lequel j'ai été stagiaire. Je remercie toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à notre questionnaire, pour nous aider dans notre recherche. Enfin, je remercie l'ESPE Lyon 1, pour nous offrir des conditions d'accueil optimales pour réaliser notre mémoire.

2- Préambule

Après l'obtention de ma Licence Droit Economie Gestion en 2014, je me suis posé des questions quant à ce que je voulais faire comme métier. Ce que je voulais vraiment faire. J'ai donc décidé de me laisser le temps de la réflexion en partant travailler un an à Paris, au musée d'Orsay. Au cours de cette année, j'ai su ce que je voulais devenir : CPE en établissement scolaire. Au cours de ma formation à l'ESPE Lyon 1, j'ai pu effectuer des stages en établissement. Le fait d'aller sur le terrain a confirmé la vision que j'avais et que je me faisais à propos du terrain et du travail concret d'un CPE. Ayant moi-même grandi avec l'arrivée des nouvelles technologies, je suis conscient des dangers que ces dernières peuvent parfois représenter. Mais la nouvelle génération, très familière d'internet et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ne semble pas prendre la mesure des risques auxquels elle s'expose bien souvent. C'est un sujet qui m'intéresse donc particulièrement. En tant que futur CPE ma démarche sera la suivante : Comprendre les pratiques numériques adolescentes pour mieux agir en prévention quant aux dangers.

3- Introduction

La révolution numérique a bouleversé notre société. En effet, Internet s'est progressivement imposé à tous : familles, entreprises, collectivités. L'utilisation de ces nouveaux outils a modifié profondément à la fois nos méthodes de travail mais aussi les relations entre les individus. La nouvelle génération, les « digital natives », s'est emparée dès leur plus jeune âge des nouvelles technologies.

Lecteur MP4 pour écouter de la musique et regarder des films, portable pour envoyer des sms, téléphoner, prendre des photos et les partager sur internet, blogs, réseaux sociaux : les pratiques numériques des jeunes répondent à un besoin, celui de maintenir un lien social permanent avec ses amis et ses connaissances. Cette volonté de communication permanente répond à des besoins de construction identitaire. « Le blog est le lieu d'une tension entre l'exhortation à affirmer son individualité et le besoin de s'affilier à un groupe ». (Fluckiger, C. (2006). La sociabilité juvénile instrumentée - L'appropriation des blogs dans un groupe de collégiens. P.109)

L'utilisation des nouvelles technologies peut être bénéfique aux jeunes, si elle est encadrée et préventive. Le net, source infinie de richesses pour la connaissance et la culture des adolescents, peut devenir une expérience fortement négative si les jeunes n'ont pas au préalable pris conscience que le net contient aussi des dangers. Cette exposition aux dangers est réelle, mais les jeunes n'ont pas toujours conscience qu'ils s'y exposent. En effet, nous sommes tous conscients des avantages que procure cet accès démocratisé au monde numérique, toutefois nous sommes bien moins nombreux à en identifier les risques et les dangers potentiels. En particulier, les adolescents, du fait de leur manque d'expérience et de leurs compétences restreintes semblent représenter des cibles privilégiées pour les prédateurs qui sévissent sur ces réseaux.

L'École s'est donc naturellement emparée de cette question quant aux risques auxquels sont potentiellement confrontés les élèves. L'École de la République a par exemple fixée comme objectif l'entrée de l'école dans l'ère du numérique comme le souligne la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013. Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation du 1 juillet 2013, au point 8, rappelle que tout personnel enseignant ou d'éducation doit : intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier ; aider les élèves à s'approprier les outils et les usages du numérique de manière critique et créative ; participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.

4- Problématique, hypothèse et présentation de la recherche

Nous nous poserons la question suivante : **lors de leurs diverses pratiques numériques, à quels risques les adolescents s'exposent-ils et en prennent-ils conscience ?** Pour répondre à cela, nous développerons une première partie qui posera le cadre théorique. Nous identifierons les pratiques numériques des jeunes, ainsi que les potentiels dangers auxquels ils peuvent faire face. Dans un second temps, nous analyserons les résultats de la recherche ainsi que les résultats de données recueillies. Enfin, nous verrons quelle place l'Ecole occupe dans la prévention des dangers liés aux pratiques numériques adolescentes, et quels partenariats peuvent être mis en place, en tant que CPE.

Lors de notre recherche nous partirons en formulant l'hypothèse suivante : ***les jeunes n'ont pas totalement conscience des dangers potentiels auxquels ils s'exposent parfois lors de leurs pratiques numériques quotidiennes.*** Nous nous attacherons donc à vérifier cela. Nous mettrons donc en place une enquête à l'aide d'un questionnaire que nous diffuserons à un panel de 50 adolescents. Les questions seront basées sur la nature de leurs pratiques numériques, pour ensuite parler des dangers et voir s'ils ont conscience des risques existants. Puis nous élargirons en évoquant la question de la prévention. Ensuite, nous ferons trois entretiens individuels avec des élèves pour qu'ils nous parlent de l'utilisation qu'ils font d'Internet, et s'ils savent qu'ils y a des dangers potentiels lorsqu'ils naviguent.

5- Cadre théorique

5.1 - Définition des concepts

Le cyberspace :

Le terme cyberspace désigne, d'après le Petit Robert, un « ensemble de données numérisées constituant un univers d'information et un milieu de communication, lié à l'interconnexion mondiale des ordinateurs. » Il s'agit donc d'un univers virtuel où les humains peuvent naviguer librement, et échanger entre eux en se créant une identité numérique virtuelle qui leur est propre. Selon Catherine Blaya (2013), ce nouvel espace illimité a favorisé l'arrivée de nouveaux comportements entre les individus, créant ainsi de nouvelles formes de relations entre eux. (Blaya, C. (2013). Les ados dans le cyberspace. Prises de risque et cyberviolence.)

La perpétuelle évolution des modes de communications est rendue possible grâce à des progrès technologiques constants. Les jeunes, nés en plein dedans n'ont pas tardé à s'approprier ces nouveaux moyens, modifiant leurs habitudes, et leurs façons de communiquer notamment (smartphones, réseaux sociaux...). Les adultes, bien moins familiers de ces nouveaux appareils ont tendance à les « diaboliser » et cela s'explique sans doute par le fait qu'ils aient le sentiment de n'avoir aucune emprise sur les usages des enfants, et donc sur leur vie relationnelle. En effet, leurs enfants sont la génération appelée « digital natives » que l'on traduira comme les « natifs numériques », ceux qui sont nés avec le numérique et ses nouvelles pratiques. Pour ces jeunes, le numérique est une extension de leur vie réelle, ils sont donc très souvent connectés dans cet univers virtuel.

L'adolescence :

L'adolescence est une période importante dans la vie d'un individu. Beaucoup de changements s'opèrent en lui, tant physiquement que mentalement. L'adolescence vient du latin « adolescere » qui signifie l'être qui grandit ou qui est en train de grandir. L'adolescence constitue une importante période de transition dans le cours du développement humain. Elle est considérée comme une période centrale dans le développement de l'individu. Cette période se caractérise par de nombreuses et importantes transformations qui touchent tous les aspects du développement. Selon David Le Poutre, « l'adolescence est un mot valise qui définit cette période de va-et-vient entre la turbulence et la construction de soi ». Les adolescents trouvent refuges dans le monde virtuel pour s'affirmer en tant qu'individu, en pleine quête identitaire.

Pour Bach, Houdé, Léna et Tisseron (2013), l'adolescence est cette période qui caractérise l'apogée de la relation au virtuel, trois raisons peuvent l'expliquer : premièrement l'adolescent est un individu « en devenir » ou son avenir incertain est à construire entièrement (profession, devenir affectif).

Dès lors, s'immiscer dans le monde virtuel lui garantit la possibilité de mettre en scène autant de vies qu'il le désire (choix d'amis virtuels, métier, identité), pouvant ainsi se créer un « personnage » idéalisé. Enfin, le virtuel permet aux adolescents de développer des relations (amoureuses notamment) tout en évitant le rapprochement physique. Cette période, caractérisée par le manque de confiance en soi, est un moyen pour eux de s'affirmer et de vivre des « relations » virtuelles sans autant devoir voir la personne. (Bach, J.-F., Houdé, O., Léna, P. & Tisseron, S. (2013). *L'enfant et les écrans. Un avis de l'Académie des sciences*. P. 125)

5.2 Les pratiques numériques des adolescents

Internet, culture des jeunes

L'institut Ipsos a réalisé une étude pour mieux cerner l'usage des nouvelles technologies par les jeunes de moins de 19 ans. Le constat est sans appel, l'hyper-connexion des jeunes s'intensifie : 13h30 par semaine sur Internet pour les 13-19 ans. Les adolescents (13-19 ans) passent en moyenne 13h30 par semaine sur Internet en 2015, contre 12h20 en 2012. Cette augmentation est également décelée chez les plus jeunes : 5h30 pour les 7-12 ans contre 4h50 en 2012, et même 3h40 contre 2h10 en 2012 pour les enfants de 1 à 6 ans. Mais que font-ils devant ces écrans pendant tout ce temps ? Internet demeure néanmoins encore un vivier formidable d'informations à la disposition de la jeunesse. Selon une enquête réalisée par l'IFOP en janvier 2013, 65% utilisent cet outil pour chercher des informations alors que 56% y puisent des renseignements pour leurs devoirs scolaires. L'utilisation de ce moyen informatique ne se limite pas aux domaines précités puisqu'ils y regardent aussi des vidéos (64%), écoutent de la musique (55%), prennent connaissance de leurs mails (51%) ou simplement communiquent par « chats » sans oublier les 46% d'adolescents, dont une majorité de garçons, qui jouent en ligne quotidiennement.

5.3 L'avènement des réseaux sociaux

Aujourd'hui les possibilités de communication et d'appartenance à des réseaux sociaux tels Facebook, Snapchat, Twitter, Instagram, Ask pour ne citer qu'eux, se sont décuplées. Le besoin des jeunes d'être constamment en contact avec leur réseau, leur ami se traduit par une connexion quasiment permanente sur les réseaux. Ce phénomène est renforcé par la forte attraction des réseaux sociaux à cet âge, qui semblent composer l'une des activités dominantes du temps libre des jeunes. Nous avons fait le choix ici de présenter les 5 réseaux cités ci-dessus, mais d'autres existent.

Facebook

Bien qu'existant depuis 1995, c'est en Février 2004 que les réseaux sociaux ont pris une dimension planétaire avec la création de Facebook par Mark Zuckerberg. Facebook permet dès lors la création d'un profil virtuel permettant de se créer un profil privé, semi-public ou public auprès d'une liste d'utilisateurs eux-mêmes connectés ainsi que d'accéder au profil des autres, de se créer des groupes d'amis, des cercles autour d'intérêts communs, comme le sport, la musique, les voyages ou le cinéma. Avec Facebook, il est désormais possible de communiquer via le chat (Messenger désormais), publier de messages, photos ou vidéos. Il est possible de commenter les activités de nos amis, de « liker » leur photo. Bien souvent, des photos « likées » en nombre jouent sur la popularité du jeune.

Les blogs

Les blogs quant à eux sont également très appréciés des jeunes. Le blog, contraction de web et de log, (littéralement « carnet de bord ») désigne une page personnelle interactive. Ils s'intègrent dans les nouveaux outils communicationnels dont disposent les adolescents. Ils permettent de publier des informations, des articles, des commentaires. Ils prennent souvent la forme de journaux intimes électroniques, qui dévoilent des facettes de la personnalité de leur créateur, contenu méticuleusement choisi par l'individu. C'est une façon pour eux de se « mettre en scène ». Quand on parle des blogs, on l'assimile le plus souvent à un " journal intime " mis en ligne et au monde des adolescents, étant les principaux utilisateurs.

Snapchat

Snapchat est né en septembre 2011. A l'heure actuelle, il est très probablement le réseau le plus apprécié et utilisé des jeunes. Son concept est simple et extrêmement novateur : cette application permet d'envoyer des messages avec des images ou vidéos qui s'autodétruisent au bout de 10 secondes maximum notamment des selfies. Très populaire dans la culture adolescente, environ 350 millions de snaps sont échangés chaque jour dans le monde. L'application permet également aux utilisateurs de créer une Story (« histoire »). C'est une juxtaposition de plusieurs photos/vidéos. Une « story » peut être vue autant de fois que l'utilisateur le souhaite mais chaque élément de la story possède une durée de vie de 24 h. Depuis mai 2014, un chat a été inséré dans l'application ainsi qu'un détecteur de présence, pour discuter en direct via caméra interposée. Snapchat permet, entre autres, de dessiner sur les images ou d'appliquer des filtres de couleur, ou des filtres qui modifient l'apparence, à caractère humoristique. On peut aussi ajouter des données personnelles comme l'heure la date du jour où la température. C'est une application très complète que la jeunesse du monde utilise en masse. Nos élèves français n'échappent pas à cette règle.

Twitter

Twitter est une plateforme où chaque utilisateur peut s'exprimer avec un nombre de caractères restreint. En effet, le « tweet » ne doit pas dépasser 140 caractères, ce qui oblige ses utilisateurs à rédiger de manière concise. Mais depuis septembre 2016, Twitter a modifié cette règle pourtant caractéristique du site, en permettant aux utilisateurs de s'exprimer avec 280 caractères. L'utilisateur peut suivre d'autres internautes et interagir avec eux en message privé ou en public. Twitter permet de « retweeter » une information, c'est-à-dire de relayer sur son propre mur le message d'un autre utilisateur. Ainsi, certaines informations deviennent parfois très rapidement virales. Twitter est très utilisé des jeunes adolescents.

Ask.fm

Ask.fm, quant à lui, est un réseau où chaque utilisateur est basé sur les questions-réponses. Chaque personne inscrite peut anonymement ou non, poser une question à une autre. Chacun peut donc poser et répondre à des questions à tout le réseau ou des contacts (followers) particuliers et ce de façon anonyme. Comme sur Twitter, les utilisateurs se "suivent" les uns les autres et les comptes les plus suivis (en général pour avoir publié des questions ou réponses étonnantes, alléchantes, provocatrices) sont mis à l'honneur dans la rubrique « les plus populaires ». Toujours dans cette logique de popularité et de viralité, les comptes Ask.fm peuvent être facilement liés aux comptes Facebook et Twitter des utilisateurs pour maximiser la visibilité de leur activité. Avec plus de 60 millions d'utilisateurs dans le monde début 2014, ce réseau social de type « plateforme de questions-réponses » connaît une progression très rapide. Déjà bien implanté en France où il rassemble plus d'un million d'inscrits, Ask.fm est un réseau privilégié des ados. Mais nous verrons, quand nous parlerons du cyber harcèlement, que ce site est au cœur de scandales multiples, puisque certaines personnes auraient été poussées au suicide sur ce site. Les jeunes ont tendance à plus se lâcher sous couvert d'anonymat. Cela explique l'intérêt pour certains jeunes d'utiliser ce site. Mais attention aux potentiels effets pervers.

L'importance des réseaux chez les jeunes est cruciale. Mais pourquoi ? Comment l'expliquer ? Le point commun des réseaux sociaux se trouve dans le constat suivant : l'adolescent désire contrôler son image et ne dévoile au maximum que ce qu'il choisit. Les réseaux sociaux permettent à ses utilisateurs de partager des informations, d'élargir son cercle d'amis et de connaissances, tout en se mettant en scène, dans une quête de popularité. Ces réseaux sont en effet des lieux de présentation de soi qui permettent aux jeunes d'interagir entre eux. La mise en scène de soi est un enjeu majeur des pratiques numériques adolescentes. En effet, les adolescents utilisateurs des médias sociaux accomplissent une mise en scène de leur vie quotidienne, dans laquelle l'important est d'être vu et identifié, d'avoir beaucoup d'« amis », ce qui garantit

à leurs yeux une popularité et une identité forte. Goffman (1956) relève également que « pour cela, peu importe la qualité de la relation, il s'agit de construire sa singularité, son identité au sein d'une multitude ; la frontière entre réalité ou virtualité n'a que peu d'importance » (cité par Blaya, 2013).

Pour les adolescents, l'appartenance à un réseau social pourrait aussi être synonyme d'émancipation vis-à-vis de la tutelle parentale, tout en favorisant le sentiment de soutien et d'inclusion sociale avec une communauté choisie. Ils se sentiraient alors plus proches de leurs amis et connaissances, les réseaux sociaux valorisant l'ouverture, l'échange et l'amitié. Sur les réseaux sociaux, la notion d'amitié est à envisager dans un sens large. Etre « ami » sur les réseaux comprend tant les amis très proches, la famille que des connaissances lointaines, voire des personnes que l'on n'a jamais vues. L'amitié sur les réseaux est très éloignée de l'amitié dans la vraie vie. Cette amitié numérique a un nom : on parle alors de « friending ». Pour les adolescents, c'est surtout le moyen d'élargir leur cercle d'ami. La question de la confiance accordée en ces personnes rencontrées en ligne se pose légitimement, puisque rien ne garantit à l'utilisateur la véracité et la crédibilité d'une personne inconnue qu'il aurait en ami sur les réseaux. Sur les réseaux sociaux, les jeunes partagent toutes sortes d'informations personnelles, d'opinions et de détails intimes, permettant ainsi à tous leurs « amis » d'y avoir accès. Les jeunes accordent leur confiance très facilement, oubliant bien souvent que leurs informations peuvent être divulguées et utilisées à mauvais escient. La volonté d'être populaire l'emporte aux yeux des jeunes, la sécurité n'est malheureusement pas prioritaire.

Pour Lin (1999), « les réseaux sociaux participent du renforcement du capital social, permettant de connaître, d'être connu et reconnu » (cité par Blaya, 2013, p.21). Ils permettent de s'affilier à un groupe, en créant un sentiment chez le jeune d'une proximité culturelle (partage de photos, musiques etc.) et géographique (quartier etc.). Pour Ellison (2007), « les réseaux sociaux servent plus à renforcer des connexions de proximité existant hors ligne qu'à en créer de nouvelles » (cité par Blaya - Les ados dans le cyberspace. Prises de risque et cyberviolence. 2013, p.21). L'instruction n'est plus au centre des structures familiales ou scolaires. Ces dernières années, certains observateurs de l'éducation ont constaté que les pratiques numériques peuvent permettre d'impacter les apprentissages informels. L'École est un lieu socialisateur pour les enfants. Au contact de leurs pairs, les jeunes se forgent des goûts, des idées, des manières de penser. Cette nouvelle transmission culturelle assurée par les jeunes entre eux marque une rupture avec les générations précédentes : auparavant la transmission culturelle était une des fonctions assurées par la Famille et l'École. Du point de vue des adultes, les pratiques numériques des jeunes s'opposent avec la culture « savante » de l'École. Pour l'opinion publique, les réseaux sociaux sont des distractions qui peuvent impacter négativement la concentration des adolescents. Le temps que

les adolescents passeraient sur les réseaux serait potentiellement du temps en moins consacrés aux études, et à l'apprentissage des leçons. Mais certains jeunes développent pourtant de vraies compétences techniques dans le numérique, acquise lors des activités informatiques et en dehors également.

L'arrivée des réseaux sociaux a modifié les rapports entre espace privé et espace public. Aujourd'hui, les adolescents n'hésitent plus à exposer publiquement ce que relève de la sphère intime et privée. Certains pensent malgré tout que leur espace sur Internet est privé. Mais la réalité est que toute information postée sur internet ne nous appartient plus dès lors qu'on l'a posté. De ce fait, ce qu'on publie ne relève plus de l'intime. Comment définir l'espace public ? Selon le site netpublic.fr, « un Espace Public Numérique (EPN) permet d'accéder, de découvrir, de s'informer, d'échanger, de créer et de s'initier aux outils, aux services et aux innovations liés au numérique dans le cadre d'actions diversifiées : rencontres, débats, ateliers collectifs d'initiation ou de production, médiations individuelles, libre consultation, etc. »

Internet libère la parole des jeunes. Loin de faire des débats philosophiques, les ados parlent de tout et de rien sur les réseaux. Les échanges sur les réseaux sociaux par exemple sont loin d'être tous informatifs ; on y parle aussi pour ne rien dire, on y aborde des sujets divers pour se divertir. Mais pour certains c'est l'occasion de s'adonner aux commérages, qui rappelle la cour de récréation : lieu d'échanges ou l'on s'échange les ragots du jour, les nouveautés de la vie des collégiens... « Personne ne prétend y tenir de conversation sur des thèmes sérieux, les discussions approfondies ne sont clairement pas la raison d'être de Facebook » (Bach et al. 2013). Les réseaux permettent donc cet accès libre à un « espace intime commun » souligne Casilli (2010). Selon ce dernier, spécialiste de la sociologie des réseaux, les réseaux sociaux ont permis une « renaissance de l'esprit de communauté authentique » (Casilli, Les liaisons numériques – Vers une nouvelle sociabilité ? 2010. p.50). Les réseaux permettent aux jeunes à apprendre à vivre en communauté, à se socialiser, à se forger une identité tout en apprenant à maîtriser l'utilisation des nouveaux outils de communications. Selon Serge Tisseron, le fait que l'on étale délibérément sa vie privée dans l'espace public, pour qu'on se sente valorisé, se définit comme une « extimité » (2001). Cette « extimité » serait donc le fait de montrer publiquement des éléments de notre sphère privée. Ce terme n'est que la contraction « d'extérieur » et d'« intimité ». Une « extimité » revient donc à extérioriser son intimité. Ainsi, nous pouvons faire le parallèle entre réseaux sociaux et monde de la télé-réalité. En effet, toujours selon Serge Tisseron, les jeunes sont familiers de ce monde nouveau créateur de lien social et d'estime de soi (Tisseron, l'intimité surexposée, 2013). S'opposant à la pensée de nombreuses personnes, Tisseron envisage alors l'usage des réseaux sociaux comme bénéfique aux adolescents dans le sens où ces derniers permettraient de renforcer leurs relations sociales, ou même de développer d'autres. Il n'envisage pas l'usage des réseaux comme un risque de désocialisation pour ses utilisateurs. « Non seulement l'usage d'Internet n'isole pas ses utilisateurs de

leur entourage immédiat, mais il renforce au contraire leurs relations sociales réelles, voire leur permet d'en établir des nouvelles » (Bach et al. 2013).

Nous pouvons rebondir avec une phrase du créateur de Facebook, Mark Zuckerberg : « Si Facebook était un pays, il serait le huitième en termes de population » (2009). Facebook s'est imposé au niveau mondial et compte pas moins de 750 millions de membre dans le monde entier. Pour Mark Zuckerberg et ses nombreux utilisateurs, Facebook permet de répondre à un besoin : celui qu'on appartient à un groupe large, à un collectif. Nous ne sommes pas sans ignorer que les jeunes ont une peur réelle, celle de la solitude, et du fait d'être stigmatisé comme seul. Les jeunes ont besoin d'avoir des repères en appartenant à un groupe de pairs. Ce besoin communautaire est réel chez la jeune génération.

Bien que les réseaux sociaux et les nouveaux outils de communication permettent de développer de nouvelles formes d'interactions sociales et d'apprentissage pour les adolescents, nous ne devons pas nier le fait qu'il existe un coté plus obscur du cyberspace. Les jeunes s'exposent bien souvent à des risques. De nouveaux outils de communications c'est synonyme de nouvelles formes de violence. Il s'agit de les identifier, les comprendre pour mieux les combattre en prévention afin de protéger les adolescents. Cette violence prend en effet de nouvelles formes dans l'espace numérique, comme nous le verrons de manière plus détaillée dans la partie suivante de notre travail. Etre victime de harcèlement entre pairs, être victime d'un prédateur sexuel, y passer trop de temps ; subir une usurpation d'identité, dérapages verbaux, mise en ligne de photos, règlement de compte public sont autant de risques potentiels auxquels s'exposent les jeunes en utilisant internet et ses réseaux. La naissance de nouveaux outils de communications est allée de pair avec la naissance de nouvelles formes de violence. Il s'agit de les identifier, les comprendre pour mieux les combattre en prévention afin de protéger les adolescents.

5.4 Les risques potentiels auxquels s'exposent les adolescents

Les adolescents sont connectés, ils ont grandi avec Internet, et en font usage ou qu'ils soient grâce à la multiplication des divers outils comme le smartphone, la tablette. Cette mobilité rend plus difficile la vigilance des parents. Aujourd'hui en quelques clics, un enfant peut accéder à du contenu qu'il n'est pas censé voir à son âge : sites pour adultes, sites à contenus violents, jeux d'argent en ligne. La facilité pour visionner ce contenu interroge. Tout utilisateur d'Internet s'est un jour ou l'autre retrouvé confronté à l'un de ses dangers, allant de l'usurpation d'identité, au harcèlement, arnaques diverses, ou sites pornographiques par exemple. Les adolescents représentent une cible privilégiée pour les malfaiteurs du net, les jeunes n'ayant pas ou peu de recul pour se rendre compte qu'ils sont en situation à risque. Nous allons donc nous intéresser ici aux différents risques auxquels s'exposent potentiellement les adolescents quand ils font usage d'internet.

La divulgation d'informations personnelles

Quand un jeune s'inscrit sur un site, une étape est inévitable : la communication de certaines informations quant à son identité. Cette étape est obligatoire afin de se créer un compte et ensuite s'identifier sur ce dernier. Mais généralement cette étape, bien que cruciale est souvent prise à la légère par les jeunes. Il remplit les cases sans penser aux conséquences, et recevra ensuite des publicités ciblées en fonction des informations renseignées : âge, adresse, sexe... La question de la vie privée se pose, puisque vraisemblablement les sites revendent nos informations. Les arguments des responsables des sites justifient la pratique des renseignements demandés dans un souci de mieux connaître ses utilisateurs. Nous sommes en droit de remettre en question la véracité et l'honnêteté de cette réponse. Mais la diffusion de nos informations apparaît dans les conditions générales d'utilisation. Mais les contrats sont longs et dans un langage soutenu, cela n'incite pas les utilisateurs à le lire entièrement, encore moins les jeunes adolescents. Qui peut dire qu'il a lu chaque contrat méticuleusement afin de s'inscrire sur chaque site ? Bien souvent, nous sommes pressés et nous allons directement cocher la case en bas qui dit que nous acceptons les termes du contrat et que nous l'avons bien lu.

Les jeunes particulièrement, veulent tout et tout de suite. Internet répond à cette exigence. Désormais, plusieurs actions peuvent être faites depuis chez nous : consultation des comptes bancaires, achat en ligne de vêtements, place de cinéma, nourriture, billet de train. Avant l'arrivée d'Internet, toutes ces actions imposaient à la personne de se déplacer aux différents endroits. Désormais, cela est possible depuis son canapé chez soi. Les jeunes notamment ne prennent pas le temps de lire toutes les conditions d'utilisation de divers sites qu'ils visitent. Une lecture approfondie de ces conditions serait pourtant bénéfique aux utilisateurs, afin de comprendre et d'accepter ces dernières en

toute connaissances de cause. Par exemple, si nombreux sont ceux qui savent que Facebook gagne de l'argent via la publicité, ou les jeux payants bien peu de monde savent que Facebook en gagne aussi grâce à la revente de nos informations personnelles. Facebook l'explique dans ces conditions générales d'utilisation de la manière suivante : « Nous utilisons les informations que nous recevons pour les services et les fonctions que nous vous fournissons, à vous et à d'autres utilisateurs, tels que vos amis, nos partenaires, les annonceurs qui achètent des publicités sur le site, et les développeurs qui conçoivent les jeux, les applications et les sites web que vous visitez. » La diffusion des données personnelles pose également le problème de l'usurpation d'identité. Il n'est pas rare que de faux profils soit créé afin d'extorquer de l'argent à des personnes crédules et naïves. Les escrocs ont au préalable subtilisé des photos d'un compte qui inspire confiance, en reprenant les informations du vrai compte. Nous reviendrons sur les arnaques que cela engendre, plus tard dans notre travail.

La diffusion de photos personnelles

L'avènement des réseaux sociaux a fait naître une pratique nouvelle chez les jeunes. En effet, il s'agit de diffuser sur ses différents réseaux des photos ou vidéos de l'utilisateur, de son quotidien, et de ses activités. Cette pratique, a tendance égocentrique a pour but de se « montrer », et de montrer aux autres que sa vie est cool et remplie d'activités. Parfois, la mise en scène de la photo ne reflète même pas la réalité de la situation, mais l'enjeu d'afficher sa vie pour être populaire l'emporte. Mais ce qu'ignore une majorité d'adolescents, c'est que chaque photo mise en ligne sur internet ne leur appartient plus. Pire, les photos restent éternelles même quand on les supprime. Dans l'imaginaire collectif, la pensée qu'une photo effacée l'est définitivement demeure chez les jeunes. La réalité c'est que tout ce qui est déposé sur le net laisse une trace numérique. Un disque dur formaté plusieurs fois peut livrer, à un expert des renseignements sur des informations déposées auparavant, malgré le fait qu'elles aient été effacées. De plus, n'importe qui peut copier-coller une image et la dupliquer ailleurs sur un autre site, sans autorisation de propriétaire. Cela pose alors le problème du contrôle par l'auteur, qui n'est que peu présente sur les réseaux sociaux. Une très grande majorité de contenus numériques publiés, comme les photos, ne poseront jamais de problèmes à leurs propriétaires. Toutefois, certaines photos peuvent être compromettantes pour la personne qui apparait dessus. Nombreux sont les adolescents qui immortalisent leur moment en soirée, se mettant en scène avec des comportements peu flatteurs pour eux : consommation d'alcool, drogues par exemple...Une simple recherche Google de « photos de soirées embarrassantes » permettrait d'afficher en résultat ces photos peu flatteuses. Un directeur des ressources humaines, ou un patron pourrait tomber dessus et cela nuirait à un potentiel recrutement de ce candidat. Nous ne sommes pas sans savoir que cette pratique tend à se

généraliser. Les patrons vont parfois sur le profil Facebook de ceux qu'ils reçoivent en entretien d'embauche, afin de se faire une première idée sur le candidat et sa personnalité. Quelle première image donnerait un jeune que l'on voit en soirée, alcoolisé et drogué ? Inévitablement, une image négative.

Nous insisterons pour finir sur une tendance qui s'est généralisée, et qui touche désormais même les plus jeunes. Le « selfie », est un mode actuelle qui consiste à se prendre soi-même en photo. Mais nous ne parlons pas du selfie basique ici. Nous parlons de cette pratique qui consiste à se prendre en selfie en étant dénudé légèrement, voire complètement nu. Si certaines personnes réservent cette pratique pour l'envoyer et faire plaisir à leur petit copain, ou petite copine, d'autres n'hésitent plus à les publier en ligne, exposant ces photos dénudées à un public large. Certaines de ses photos peuvent détériorer voire détruire la réputation de son auteur. Une nouvelle pratique est malheureusement née, celle du « Revenge porn ». Par exemple, quand un couple se sépare, le garçon peut rendre publique toutes les photos dénudées de son ex-copine qu'il a accumulé durant la relation, afin de se venger, ou d'humilier la personne. Une chose est sûre : rien, absolument rien ne justifie un tel comportement. L'utilisation de ces photos peut donner naissance à un harcèlement, le harcèlement étant grave et à prendre très au sérieux.

Le cyber harcèlement

Définition du harcèlement

Avant de définir et de parler de cyber-harcèlement, il est légitime que nous définissions le terme même de harcèlement. Divers chercheurs se sont emparés de ce phénomène pour l'étudier. Dan Olweus, psychologue, est l'un des premiers théoriciens du « school bullying » que l'on peut traduire par harcèlement scolaire, ou harcèlement et brimades. Il s'agit alors d'une violence à long terme, physique ou psychologique, perpétrée par un ou plusieurs agresseurs à l'encontre d'une victime qui est dans l'incapacité de se défendre, en position de faiblesse, l'agresseur agissant volontairement avec une intention de nuire à sa victime. D'un ouvrage, Blaya et Debarbieux nous propose les définitions de divers auteurs, quant au harcèlement, dont celle de Dan Olweus et Peter Smith. Peter Smith, spécialiste de la question nous propose la définition suivante : « Nous dirons qu'un enfant ou une jeune personne est victime de harcèlement lorsqu'un autre enfant ou jeune ou groupe de jeunes se moquent de lui ou l'insultent. Il s'agit aussi de harcèlement lorsqu'un enfant est menacé, battu, bousculé, enfermé dans une pièce, lorsqu'il reçoit des messages injurieux ou méchants. Ces situations peuvent durer et il est difficile pour l'enfant ou la jeune personne en question de se défendre. Un enfant dont on se moque méchamment et continuellement est victime de harcèlement ». Selon Dan Olweus, « le harcèlement est usuellement défini comme une forme de comportement agressif, caractérisé » par la répétition et l'abus de pouvoir

(1999). Il y a alors « abus systématique de pouvoir » (Smith & Sharp, 1994). (Cité par Blaya et Debarbieux, 2001, Violences à l'école et politiques publiques, , p.133)

Le harcèlement ne s'arrête plus en fin de journée, quand les adolescents rejoignent leur domicile. Avec l'arrivée des nouvelles technologies, il se poursuit également après les cours, s'invitant dans le domicile du jeune, et ne lui laissant aucun répit. C'est bien là que réside le principal danger : le cyber harcèlement est sans fin, sans limite de lieu ou de durée. En tant que professionnel de l'éducation, nous devons prendre ce problème très au sérieux pour agir au plus vite.

Définition du cyber harcèlement

Selon le site officiel www.nonauharcèlement.education.gouv, Le cyber-harcèlement est défini comme « un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule ». Le cyber-harcèlement se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, site de partage de photographies etc. Avec l'utilisation permanente des nouvelles technologies de communication (téléphones, réseaux sociaux numériques), le harcèlement entre élèves se poursuit en dehors de l'enceinte des établissements scolaires. On parle alors de cyber-harcèlement.

La campagne « Non au harcèlement » (2013) impulsé par le ministre de l'Education nationale de l'époque Vincent Peillon, était dans le but de répondre à ce phénomène de harcèlement, et de cyber harcèlement. La dernière enquête de la DEPP (2013), 21.600 élèves ont été interrogés à propos de leur sentiment à l'intérieur de l'institution scolaire. 93% des élèves interrogés ont déclaré se sentir bien au collège, et satisfaits du climat scolaire ambiant dans leur établissement. Mais environ 18% des élèves sondés ont déclaré avoir déjà été victime au moins une fois de cyber-violence (insultes, humiliations ou dévalorisations via l'utilisation du portable ou de l'ordinateur). 4.5% des élèves étaient concernés par ce cyber harcèlement, caractérisé, rappelons-le, d'un caractère violent et répétitif. De surcroit, 7% des collégiens avaient déclaré « avoir subi un nombre de victimations pouvant laisser penser à une situation de harcèlement ». Les victimations recensées étaient principalement des atteintes de violence psychologique (surnom méchant, humiliations, moqueries, mises à l'écart) (source : site www.redatrad.com)

Avec l'arrivée des nouvelles technologies, le harcèlement scolaire qui n'existait que pendant les temps scolaires s'est modifié. Désormais, il se poursuit à la maison par les biais de ces nouveaux outils. Le harcèlement

scolaire prend donc une nouvelle dimension en quittant l'enceinte de l'établissement. Les cybers agresseurs pensent qu'ils peuvent avoir ce genre de comportement en toute impunité, qu'ils sont protégés, chez eux devant leur smartphone, ou écrans d'ordinateurs. Mais le cyber harcèlement est grave. La loi prévoit une peine de prison et une forte amende pour les cybers agresseurs, pouvant aller jusqu'à 18 mois de prison et 7500 euros d'amende (source : site www.service-public.fr). Dans tous les cas, ce sont les parents des auteurs mineurs, quel que soit leur âge, qui seront responsables civilement et devront indemniser les parents de la victime. Ce phénomène peut donc s'avérer être dévastateur pour la victime. Dans les cas les plus graves, certaines victimes se suicident.

La cyberdépendance

Définition

Selon Aviel Goodman, il s'agit « d'un processus dans lequel est réalisé un comportement qui peut avoir pour fonction de procurer du plaisir et de soulager un malaise intérieur, et qui se caractérise par l'échec répété de son contrôle et sa persistance en dépit des conséquences négatives ». Il note plusieurs critères concernant l'addiction comme par exemple : l'impossibilité de résister aux pulsions, sensation de tension juste avant le début du comportement, plaisir et soulagement pendant sa durée etc. ([La cyberdépendance en 60 questions](#), Jean-Charles Nayebi, 2007, page 12).

Certaines personnes ont développé une dépendance à Internet que l'on peut comparer aux personnes dépendantes à l'alcool ou aux substances toxiques. La cyberdépendance est de ce fait, à ne surtout pas sous-estimer. En effet, l'avènement des nouvelles technologies a vu naître ce nouveau problème qu'est la cyberdépendance. Bien qu'une utilisation raisonnée soit positive pour les jeunes, une trop grande consommation d'internet leur est nocive, pouvant conduire vers une cyberdépendance. Les conséquences peuvent être multiples : isolement, baisse des résultats scolaires, fatigue ou sommeil perturbé par exemple... Si la cyberdépendance à internet existe, elle concerne également l'addiction aux jeux vidéo.

Les jeux vidéo

En effet, Internet, les réseaux sociaux et les jeux vidéo exercent sur les jeunes un certain pouvoir d'attraction, qui les fascine. Les jeux vidéo permettent aux jeunes de s'extraire de leur réalité, et d'en fantasmer une autre, et permettent alors de se projeter dans une aventure virtuelle, dans une quête de succès. Mais

comme toutes bonnes choses, il s'agit de ne pas en abuser. Dans le cas contraire, le jeune s'expose alors à un risque de dépendance. Le jeu donne aux jeunes la sensation d'appartenance à une communauté, à un groupe. Ces jeunes, parfois fragilisés émotionnellement (dépression, faible estime de soi, passage à l'adolescence difficile etc.) peuvent alors développer un comportement addictif. Les jeux vidéo ont alors pour but de surmonter ces problèmes de la vie réelle, en se projetant dans le virtuel. Les sentiments ressentis, ou du moins recherchés, lorsque les jeunes jouent peuvent être l'un des suivants : confiance en soi, reconnaissance des « pairs », appartenance à un groupe pour ne citer qu'eux.

Serge Tisseron se refuse à parler de cyberaddiction pour un jeune adolescent. Un jeune ne peut en être victime selon lui puisque l'addiction se caractériserait par une perte de contrôle des impulsions, mais il s'avère que ces circuits cérébraux capables de contrôler ces pulsions ne se mettent en place qu'à la fin de l'adolescence. Pour appuyer son raisonnement, Serge Tisseron utilise l'exemple suivant : « c'est comme si on disait d'un bébé d'un an qui ne marche pas qu'il est paralysé ! ». Pour lui, le jeu n'est qu'un refuge pour l'adolescent, un moyen de s'affirmer et de passer cette difficile période qu'est l'adolescence. (« Faut-il interdire les écrans aux enfants ? » Stiegler et Tisseron, 2009, page 30)

Cyber sexe et pornographie

Lors de leur navigation sur internet, les jeunes peuvent se retrouver confronter à du contenu à caractère pornographique, que cela soit volontaire ou non. La question que l'on peut se poser légitimement est la suivante : le fait de visionner du contenu pornographique influence et modifie-t-elle la vision du sexe qu'en ont les adolescents? Modifie-t-elle leurs pratiques en matière de sexualité? Nous sommes en droit de nous poser la question. La plupart des adolescents sont conscients que la pornographie ne correspond pas à la réalité. Et pourtant, nombreux sont ceux qui restent empêtrés dans ces représentations faussées éloignées de la réalité. Même s'ils savent que dans la vraie vie, les situations ne sont pas aussi caricaturales, beaucoup gardent dans leur imaginaire le sentiment que c'est plus ou moins ainsi que cela se passe. Certains essayeront de reproduire ce qu'ils auront vu, ce qui influera négativement le début leur vie sexuelle. De surcroit, certains complexes peuvent naître tant chez le jeune homme que chez la jeune fille. Les corps exposés, et les performances réalisées sont bien loin de la réalité. La plupart de ces jeunes ignorent que les scènes sont montées, rejouées et que la réalité est en grande partie faussée. Il faut faire comprendre aux jeunes qu'il se n'agit ni plus ni moins d'acteurs. Il s'agit ainsi d'éviter la création de complexes précoces sur leurs corps, dès leur jeune âge, complexes infondés et injustifiés, puisque ces acteurs ne témoignent pas de la réalité.

De plus, la révolution numérique a banalisé la vision d'images X ou de films pornographiques. Désormais, en quelques clics, n'importe quel adolescent peut visionner ce genre de contenus, en accès gratuit et immédiat. Aujourd'hui, de nombreux adolescents font leur éducation sexuelle, eux même, par le biais de la pornographie. Les adolescents vont donc chercher à combler ce manque d'éducation à la sexualité par eux même, et se dirige "naturellement" vers l'industrie du X. La loi du 4 juillet 2001 impose trois heures par an sur le sujet de l'école primaire à la terminale, mais elle est rarement appliquée.

Pour Bénédicte de Soultrait, conseillère conjugale et familiale : "la pornographie est le seul lieu où les jeunes peuvent aller voir à quoi ressemble la sexualité. Du coup, les filles se disent : 'C'est peut-être ce type de choses qu'aiment les garçons, c'est peut-être comme ça que je dois me comporter.' Le X est l'un des derniers endroits où perdure le rapport de genre, sans que personne n'y trouve vraiment à redire (Enquête Bénédicte de Soultrait - Ados Et Porno, Fils Santé jeunes, 2017).

Enfin, nous devons mettre en lumière une pratique adolescente qui est devenue aussi banale que courante, et dont la dangerosité et le risque semble leur échapper. Il s'agit du cyber sexe, que l'on peut aussi appeler "sexting" (le fait d'envoyer des sextos -photos ou vidéos sexuellement explicites par webcam ou sms). L'expression "sexting" est née de la contraction entre "sex" et "texting" et désigne donc le fait d'envoyer à quelqu'un des images ou vidéos de nous, à caractère érotique voire sexuel. Mais le danger est grand, et les jeunes n'en ont pas assez conscience. L'utilisateur n'a aucune garantie que celui à qui il envoie la photo la gardera pour lui seul, et s'expose au risque qu'elle soit diffusée auprès d'autres personnes, puis de fil en aiguille qu'elle finisse sur Internet pour toujours. En effet, si certains envoient ce type de photo par amour, cela peut alors représenter un danger potentiel en cas de séparation, certains jeunes peu scrupuleux n'hésitent pas pour se venger à diffuser ces photos à un large public : c'est ce qu'on appelle le "Revenge porn" ou "vengeance pornographique" en français. Il s'agit donc de diffuser sans le consentement de la personne une photo dont le contenu est sexuellement explicite, dans le but de nuire et d'en faire une vengeance. Certains n'hésitent pas à faire du chantage à la victime pour lui extorquer de l'argent. Dans cette même vision, certains adolescents n'hésitent pas à se dénuder devant des webcams, devant des inconnus, ou devant des gens qu'ils connaissent.

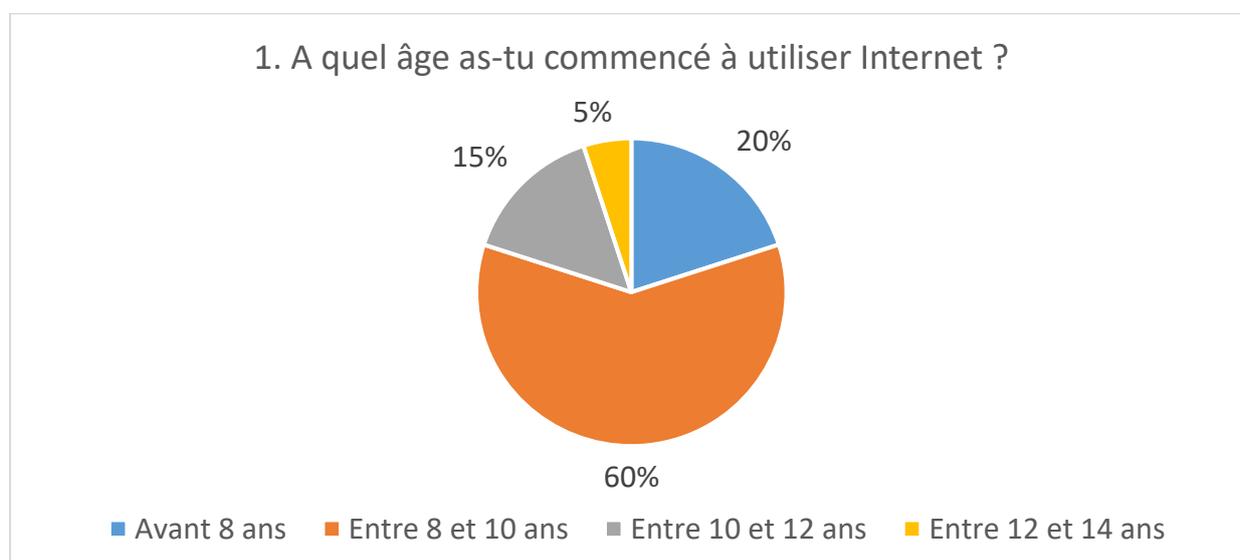
6- Résultats et analyse de données

Cette enquête a été réalisée à l'aide de questionnaire, distribuée au collège Jean Rostand de Craponne, et au collège d'Evire d'Annecy. Ce questionnaire comporte 25 questions qui traitent des pratiques numériques des jeunes sur Internet, des dangers potentiels, et de la prévention. Nous mettrons quelques graphiques que nous commenterons, le reste sera intégralement consultable en annexe.

6.1 Où et comment les jeunes se connectent-ils ?

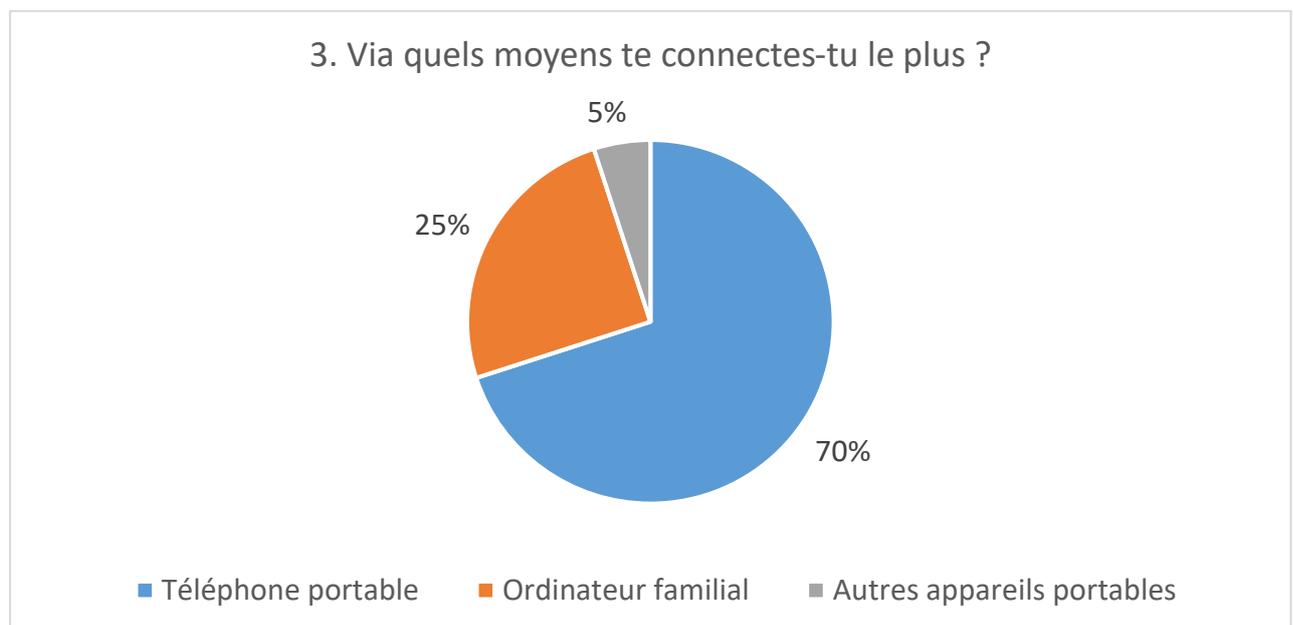
Dès à présent, nous allons nous intéresser aux résultats de notre enquête, et donc à plusieurs données qui nous éclairent sur l'âge de la première connexion des jeunes à internet, la fréquence à laquelle ils se connectent, le temps passé sur internet, les moyens utilisés, ou encore le lieu privilégié des adolescents pour naviguer. Cela correspond aux 5 premières questions du questionnaire distribué aux élèves. Pour des soucis de lisibilité, nous utiliserons un ou deux diagrammes qui représenteront des résultats, les autres seront disponibles en annexe.

Tout d'abord, 60% des jeunes que nous avons sondés commencent à naviguer sur internet entre 8 et 10 ans, ce qui représente plus de la moitié d'entre eux. 15% se mettent à utiliser internet pour la première fois entre 10 et 12 ans. Entre 12 et 14 ans, cela représente 5%. Nous pouvons donc dire que 75% de nos élèves sondés ont utilisé internet pour la première fois entre 8 et 12 ans. Les jeunes se connectent donc très tôt. A ce propos, la donnée que nous trouvons étonnante est la dernière : selon l'enquête, 20% des élèves ont répondu faire usage d'internet avant même d'avoir l'âge de 8 ans. L'arrivée massive des nouvelles technologies a donc fortement touché les plus jeunes, qui s'emparent très rapidement de ces nouveaux usages.



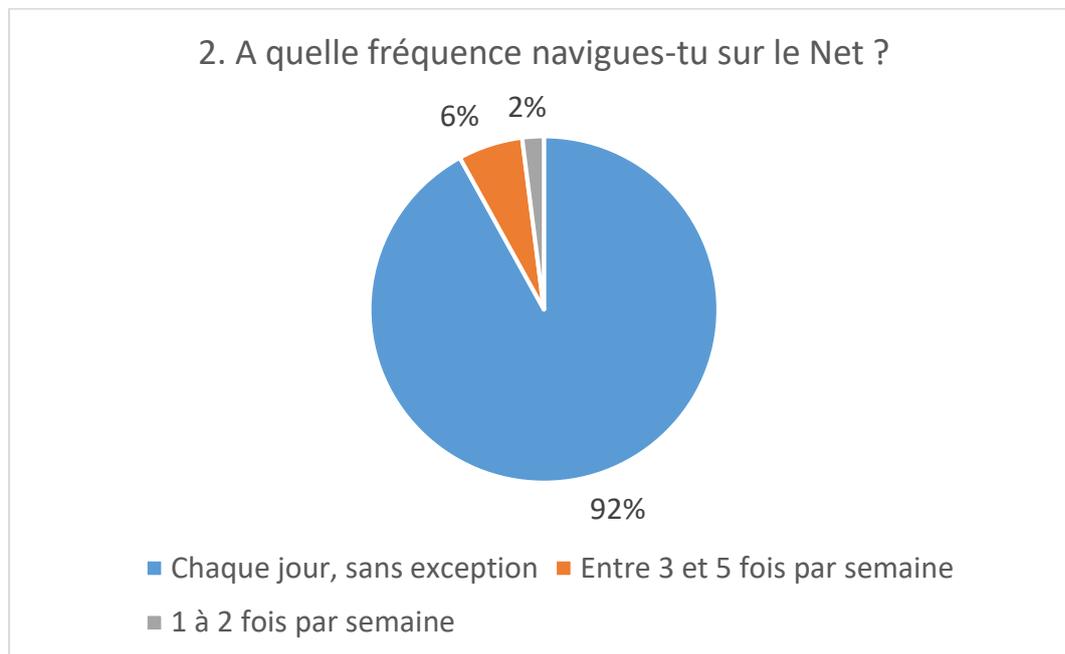
Désormais il est facile de se connecter quel que soit le lieu où l'on se trouve. En effet, 65% des adolescents interrogés disent préférer se connecter depuis leur chambre. Cela traduit le fait que ces derniers désirent être au calme, isolés dans leur chambre, véritable sanctuaire pour un jeune en construction. 21% préfèrent se connecter depuis une pièce commune dans leur maison, 4% sur le chemin de l'école, 10% dans un lieu public. Nous constatons donc qu'une large majorité des adolescents sondés préfèrent se connecter et naviguer sur internet, chez eux, dans leur chambre. Le diagramme relative à la question 4 du questionnaire sera disponible en annexe.

Mais par quels moyens se connectent-ils ? Une tendance se dégage très largement de notre enquête.



En effet, 70% des jeunes interrogés préfèrent se connecter via leur téléphone portable. L'avènement des smartphones depuis un peu plus de 10 ans peut expliquer ce haut pourcentage. Désormais, les jeunes ont tendance à se connecter massivement via leur portable. Quand cela n'existait pas, le seul moyen était l'ordinateur portable. Aujourd'hui, seulement 25% des jeunes interrogés déclarent se connecter via un ordinateur portable. 5% disent se connecter via d'autres moyens, à l'instar des tablettes numériques. Nous pouvons clairement affirmer ce que nous soupçonnions : les manières de se connecter ont évolué avec l'arrivée des nouvelles technologies dont les smartphones. Rappelons qu'un smartphone peut être défini tel un téléphone mobile possédant des fonctions d'assistant personnel, conçu pour avoir des utilisations variées (internet, jeux...). Longtemps, l'opinion publique affirmait que la télévision impactait négativement la scolarité des élèves. Aujourd'hui nous sommes en droit de nous poser la question si internet n'est pas devenu l'inquiétude première, à propos de l'influence exercée sur la vie des jeunes et donc sur leur scolarité.

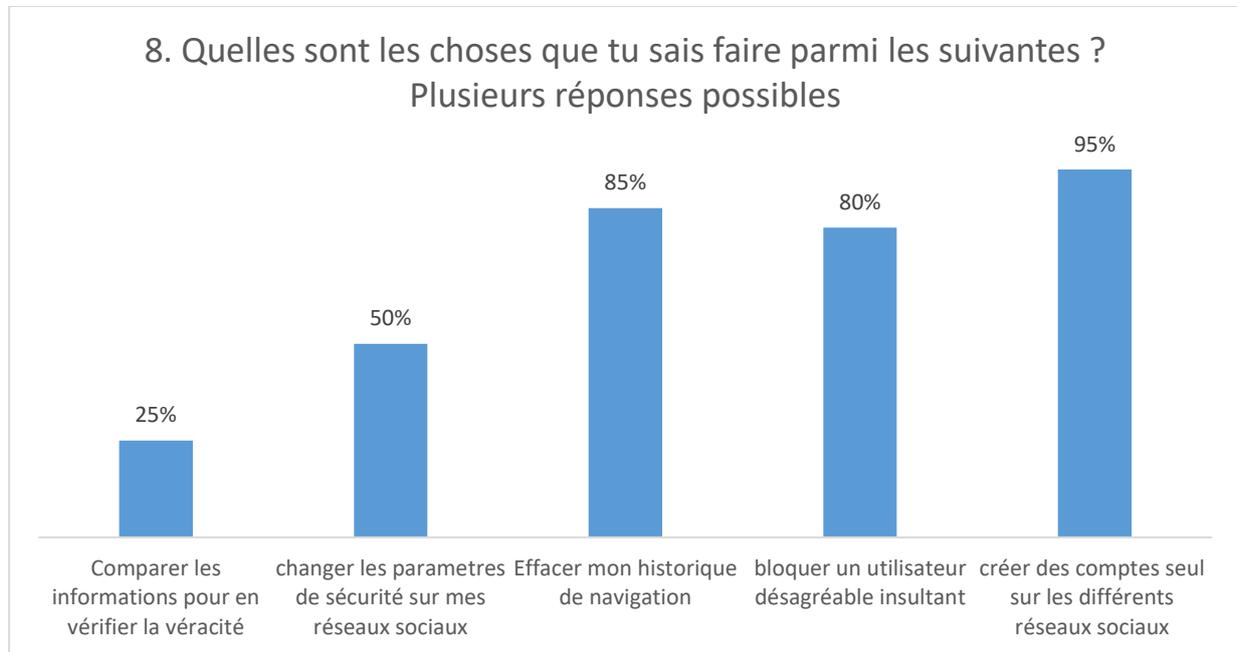
En termes de fréquence d'usages d'internet, 92% des jeunes sondés lors de notre enquête disent se connecter chaque jour sans exception, soit la quasi-totalité de notre panel.



Cette donnée est révélatrice de l'importance d'internet chez les jeunes, qui se connectent quotidiennement. 6% disent se connecter 3 à 5 fois par semaine, et 2% disent se connecter 1 à 2 fois par semaine. Ces résultats nous prouvent que les adolescents sont des « heavy users », c'est-à-dire des utilisateurs très réguliers.

6.2 Compétences et sécurité sur internet

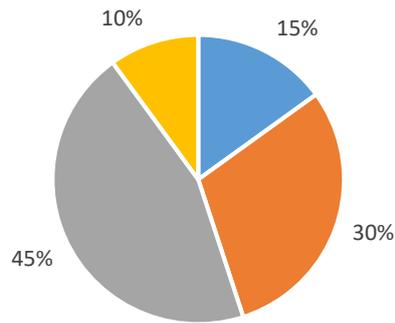
Nous allons voir quelles sont les compétences des élèves sondés sur les questions de sécurité. La sécurité est un enjeu majeur, puisqu'un élève qui sait se protéger est un élève qui sera moins susceptible d'être confronté à certains risques potentiels d'internet.



Certaines compétences sont largement maîtrisées chez les jeunes que nous avons interrogés lors de l'enquête. Selon leurs dires, 85% savent effacer un historique de navigation, 80% savent bloquer et signaler un utilisateur désagréable ou insultant, et 95% savent créer tout seul en autonomie des comptes sur les différents réseaux sociaux. Nous pensons qu'ils en parlent entre eux, ce qui les aide à obtenir ces compétences. Toutefois, seulement 50% déclarent savoir changer les paramètres de sécurité sur les réseaux sociaux. Et seulement 25% déclarent comparer les informations pour en vérifier la véracité. Cette dernière donnée est relativement préoccupante, puisqu'ils auraient tendance à croire tout ce qu'ils lisent sans jamais remettre en question la véracité de l'information. Beaucoup d'informations circulent sur internet, pourtant leur fiabilité peut être largement contestée. Il est alors crucial que les jeunes développent cet esprit critique, pour leur vie de futurs citoyens.

Dans les élèves interrogés, 84% ont déclaré posséder un compte Facebook. Nous reviendrons sur l'analyse de ce résultat plus tard. La question de la sécurité s'est donc posée. Il est intéressant de savoir si les jeunes protègent leur profil Facebook, ou s'ils le laissent visible de tous.

11.As-tu protégé ton profil?



- Non il est en public
- Oui, uniquement mes amis peuvent voir mes informations
- Oui à moitié, mes amis et leurs amis peuvent voir mes informations
- Je ne savais pas qu'on pouvait le protéger

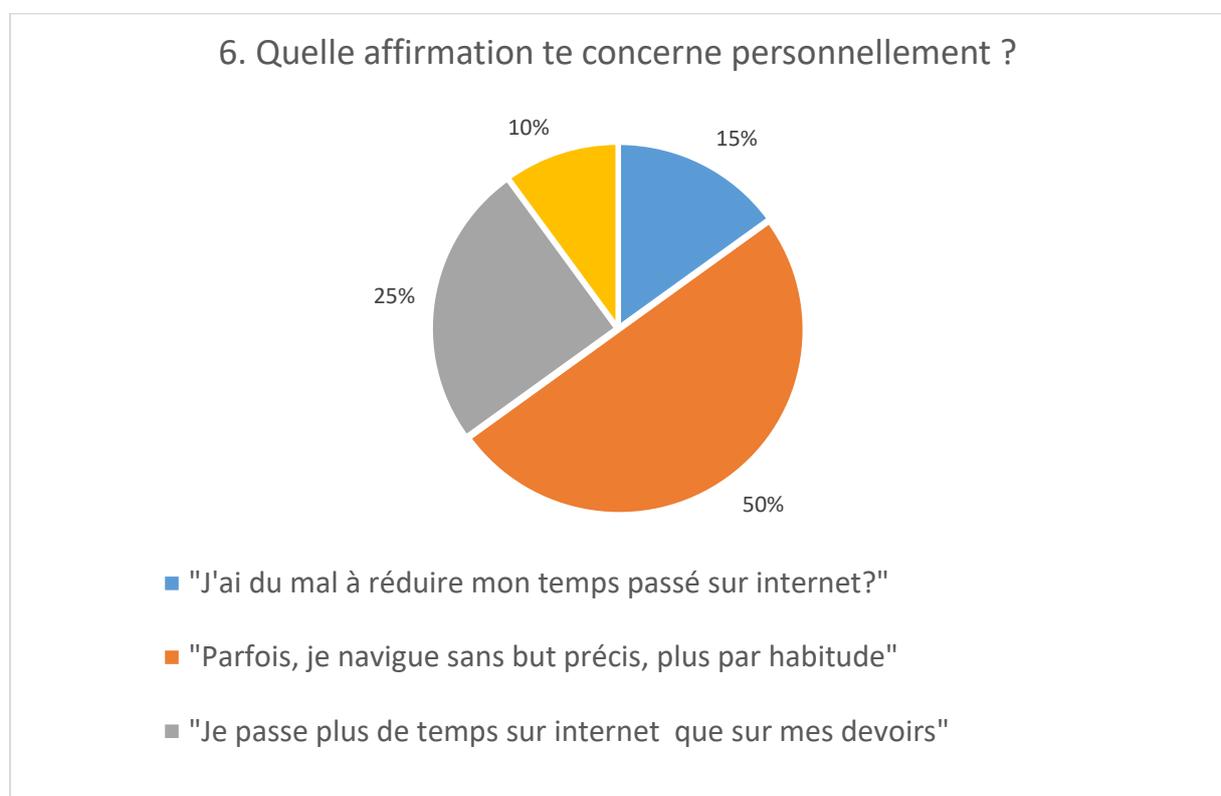
15% déclarent avoir un compte public (donc non protégé) ou chaque personne sur Facebook peut voir les informations, 10% déclarent « ne pas savoir qu'on pouvait le protéger ». Bien que cela ne représente que 25% des jeunes sondés, ces deux données sont assez inquiétantes. Laisser un compte en public, c'est s'exposer à des risques, en laissant ses informations, ses photos, à la vue de tous. N'importe qui peut donc les utiliser, et s'en servir. On peut penser à de l'usurpation d'identité notamment. Quant à ceux qui ne sont même pas au courant qu'un compte Facebook peut et doit être protégé, il est du devoir des parents en amont de les informer de cette nécessité. Un enfant ne peut pas être lâché dans le monde dangereux des réseaux sociaux sans quelques explications, conseils, des parents. En effet, le rôle parental est crucial, car les interventions en collège ne sont faites qu'à l'heure ou beaucoup d'adolescents naviguent déjà sur internet et sur les réseaux. Toutefois, 30% des élèves sondés lors de l'enquête ont déclaré avoir protégé leur compte Facebook pour que seuls ses amis puissent voir le profil. C'est une donnée encourageante mais qui ne nous semble pas suffisante. Moins d'un tiers des élèves sondés ont verrouillé leur profil à leurs amis uniquement.

45% quant à eux ont protégé leur profil pour que les amis et les amis de ses amis puissent voir le contenu. Cette donnée nous pose la réflexion suivante : Si les jeunes connaissent ceux qu'ils ont en amis, connaissent-ils pour autant les amis de leurs amis ? Le profil est donc ouvert à des inconnus et cela pose question sur la sécurité. En conclusion de cette analyse, on peut donc dire que 30% seulement protègent efficacement leur compte et ne permettant qu'à leurs amis de voir le contenu. 70% des élèves sondés ne savent pas qu'il est possible de protéger son compte, protègent mal ou ne protègent pas du tout leur compte Facebook. On peut émettre l'hypothèse suivante : l'adolescence est une période où l'enfant se développe, grandit et cherche à être accepté de ses pairs. La quête de popularité est la priorité de certains jeunes qui sont dès lors prêt à

prendre des risques en ouvrant leur profil à « tous », afin d’avoir le plus d’amis, le plus de « j’aime » sur leurs photos... Certains n’hésitent donc pas à mettre la sécurité au second plan, derrière la quête de popularité et de statut social.

6.3 Utilisation excessive d’internet

A la question « quelle affirmation te concerne personnellement ? », 50% des jeunes sondés déclarent naviguer sur internet par habitude, sans but précis. 25% ont déclaré passer plus de temps sur Internet que sur leurs devoirs, 15% affirment avoir du mal à réduire le temps passé sur internet, enfin, 10% déclarent que l’utilisation de leur smartphone la nuit impacte négativement leur sommeil.

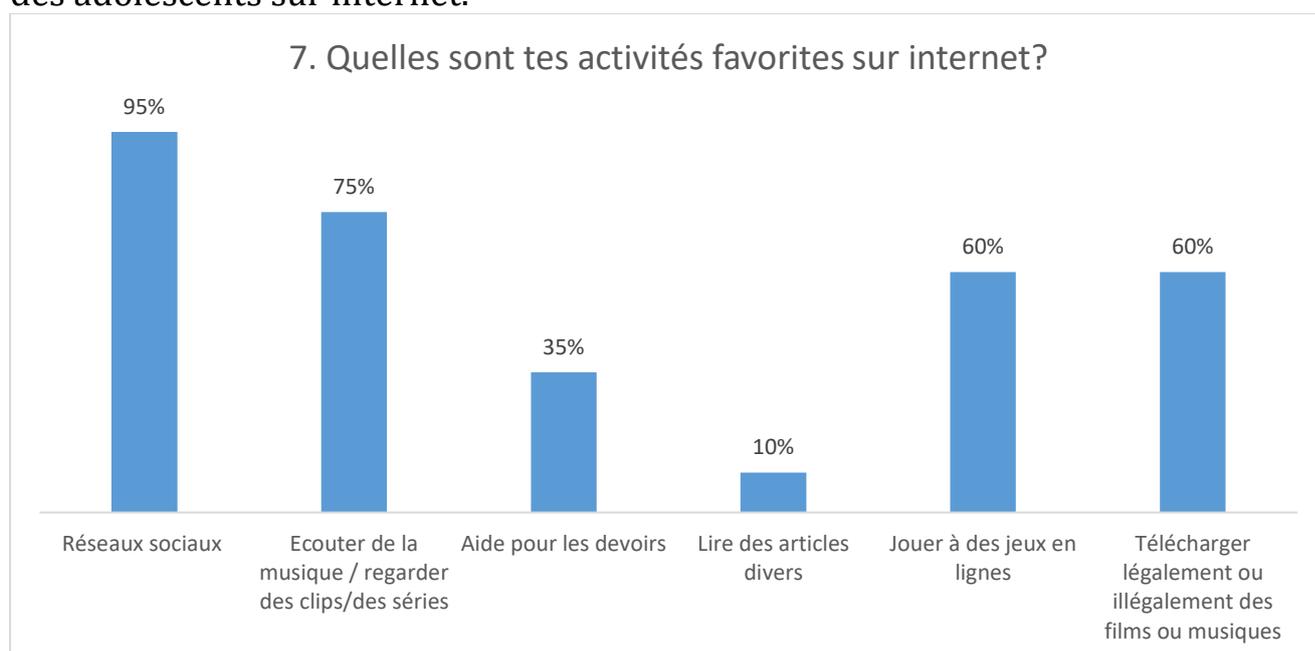


Plusieurs problèmes et interrogations se posent alors. Internet est bénéfique aux élèves si la connexion est limitée et contrôlée. Le fait que un quart des élèves sondés consacrent plus de temps à naviguer que sur les devoirs est dangereux. Leur scolarité est donc directement impactée (25%). D’autres ont du mal à réduire leur navigation, ce qui laisse supposer qu’il s’agit d’une possible addiction comme nous l’avons vu dans le cadre théorique. Il s’agit d’un vrai risque auquel s’exposent les jeunes (15%). De plus, certains élèves perdent du temps de sommeil à naviguer dans la nuit jusqu’à très tard (10%). Ils perdent du sommeil et se retrouvent fatigués le lendemain pour aller

à l'école. Un élève fatigué sera un élève moins attentif en cours, et donc un élève qui mémorisera moins le cours. L'utilisation du portable la nuit, joue défavorablement à la bonne scolarité de l'élève. C'est aux parents de mettre en place des règles claires et d'empêcher l'enfant d'utiliser son téléphone la nuit. Enfin, 50% naviguent sans but précis, par habitude, une fois de plus, cela peut témoigner d'une forme d'addiction, et de la volonté d'être constamment connecté pour « ne rien rater » des actualités des copains. Ces dangers, presque invisibles pour les enfants, sont à ne pas négliger, car ils sont réels et les enjeux soulevés sont cruciaux.

6.4 Diversité des activités en ligne

Quelles sont les activités des jeunes lorsqu'ils sont connectés ? Nous avons interrogé les élèves sur la nature de leurs activités en ligne, afin de cerner ce qu'ils aiment, et pour ensuite mieux identifier les risques potentiels auxquels ils s'exposent. Avant de parler des activités, il nous paraît intéressant de souligner la manière dont ils voient internet et son utilité. 95% des élèves sondés ont répondu qu'internet servait à passer du bon temps et se divertir, et 85% ont déclaré s'en servir afin de maintenir un lien permanent avec ses amis. Ce diagramme relatif à la question 9 de notre questionnaire sera disponible en annexe. Ces deux réponses sont révélatrices d'une tendance : les nouvelles technologies ont modifié les comportements des enfants, qui laissent une grande place à internet afin de s'occuper et se divertir. Cela marque une rupture par rapport à il y a quelques années où toutes ces technologies n'étaient pas encore présentes, et où les jeunes passaient plus de temps entre eux, ou le lien était plus réel. Les jeunes sont désormais connectés en permanence. Cela peut représenter un danger : le danger de s'enfermer dans le virtuel au détriment de la réalité. Intéressons-nous dès à présent concrètement aux activités préférées des adolescents sur internet.

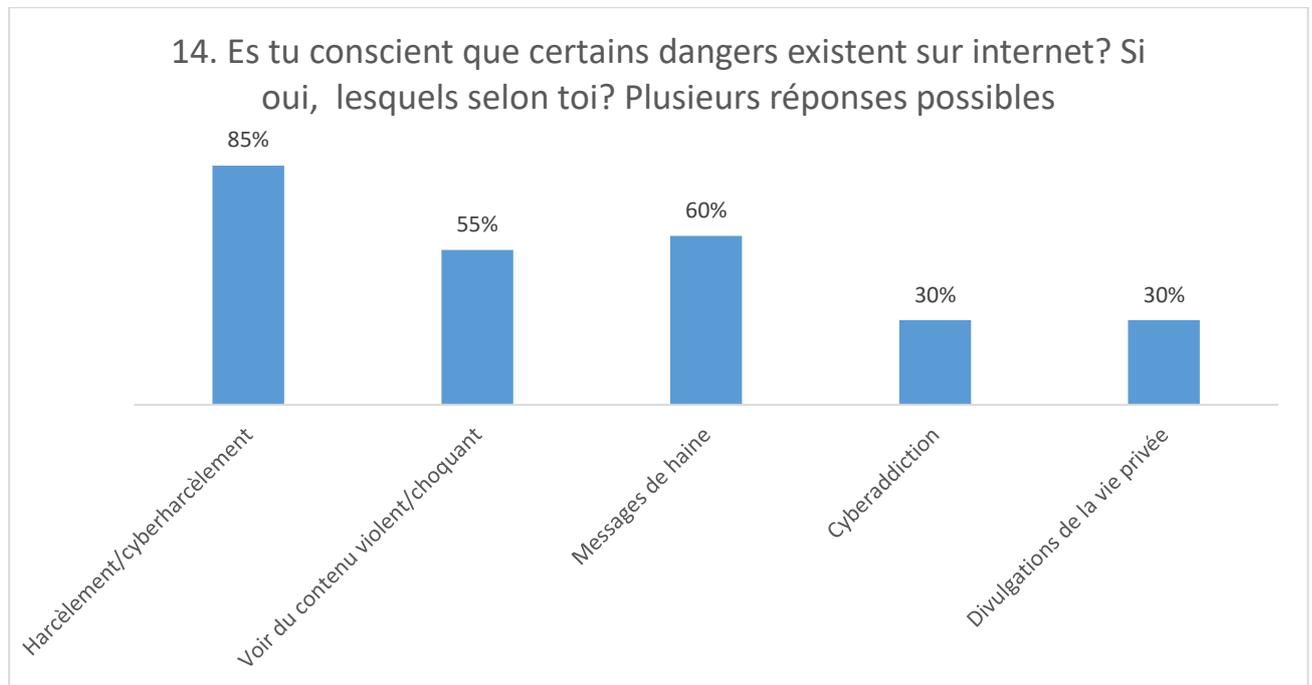


Passer du temps sur les différents réseaux sociaux apparaît être très largement l'activité préférée des élèves sondés (95%), suivis par le fait d'écouter de la musique et regarder des clips (75%). Arrive ensuite le jeu en ligne (60%), à égalité avec le téléchargement de musique, légalement ou illégalement (60%). Internet pour l'aide aux devoirs n'est utilisé que par 35% de nos élèves sondés, tandis que seulement 10% s'en servent pour lire des articles divers.

Toutefois, une donnée nous étonne : seulement 35% des élèves sondés s'aident d'internet pour le domaine scolaire. Nous aurions imaginé un pourcentage bien plus élevé, étant donné l'importance que tend à prendre les nouveaux outils pédagogiques sur le Web. Mais ces résultats corroborent ce que nous avons développé dans la partie Cadre Théorique, à propos des activités numériques des adolescents. L'utilisation des réseaux sociaux notamment, est très développée et appréciée chez les jeunes. La popularité des réseaux sociaux chez les jeunes apparaît incontestable. Quasiment la totalité de notre panel ont pour activité préférée l'usage des réseaux sociaux. En effet, nous pouvons prendre l'exemple de Facebook. Dans notre enquête, 98% ont déclaré posséder un compte sur Facebook, premier réseau social au monde. Les réseaux sociaux ont pris une importance considérable aujourd'hui, à l'instar de Facebook. 84% des élèves interrogés ont Facebook. Une large majorité des élèves sondés ont donc un compte sur ce célèbre réseau. Ce diagramme relatif à la question 10 de notre questionnaire sera disponible en annexe.

6.5 Risques potentiels et expériences négatives

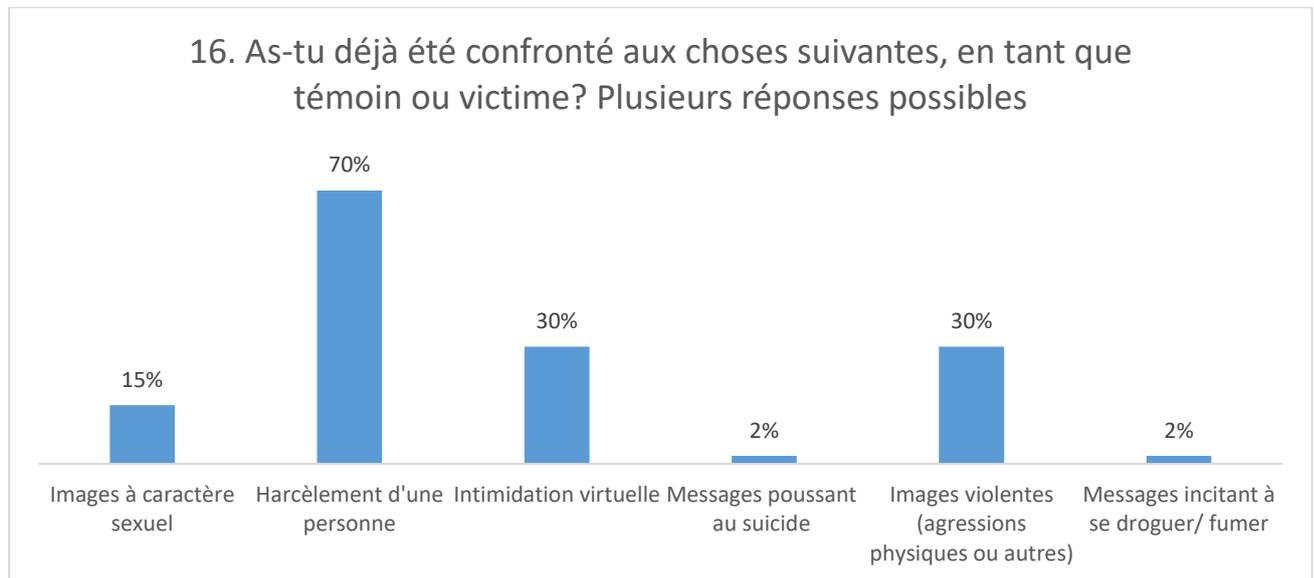
Certains dangers existent sur Internet. En tant qu'adulte, nous avons le recul nécessaire pour en être conscient, et identifier ces risques. Mais est-également le cas pour des jeunes âgés de 11 à 14 ans ?



Comme le graphique ci-dessus en témoigne, nous nous sommes intéressés à la question suivante : les jeunes ont-ils conscience de l'existence de certains risques et dangers sur internet, ou navigent-ils en les ignorant ? Les résultats récoltés nous éclairent sur cette question. En effet, 55% savent qu'ils peuvent être confrontés à du contenu violent, tandis que 60% sont conscients que certains messages de haine peuvent être écrits, les auteurs profitant parfois du sentiment d'anonymat sur internet ou les réseaux sociaux. Ces données sont fortement encourageantes, mais celle qui l'est davantage concerne le harcèlement et le cyber harcèlement. 85% ont déclaré être conscients qu'il existait du harcèlement et cyber harcèlement. Nous lions les deux mots, car le harcèlement en milieu scolaire se poursuit bien souvent sur internet et les réseaux sociaux, on parle alors de cyber harcèlement, comme nous l'avons évoqué dans notre partie une. L'actualité et le fait que l'Etat fasse des campagnes de prévention peuvent expliquer le fait que les jeunes sont conscients du harcèlement et cyber harcèlement. Notons que ce résultat particulièrement remet en cause notre hypothèse émise qui rappelle le, affirme : « les jeunes n'ont pas conscience des dangers d'internet ». De surcroit, ajoutons que seulement 30% sont conscients du risque lié à la cyberaddiction, et 30% également identifient clairement la divulgation de la vie privée et des informations personnelles comme un risque d'internet. Moins exposé médiatiquement, et en établissement, il nous paraît normal que les jeunes en

aient moins conscience. Il s'agit donc de communiquer dessus en tant que CPE, et de mettre en place des interventions dans ce sens.

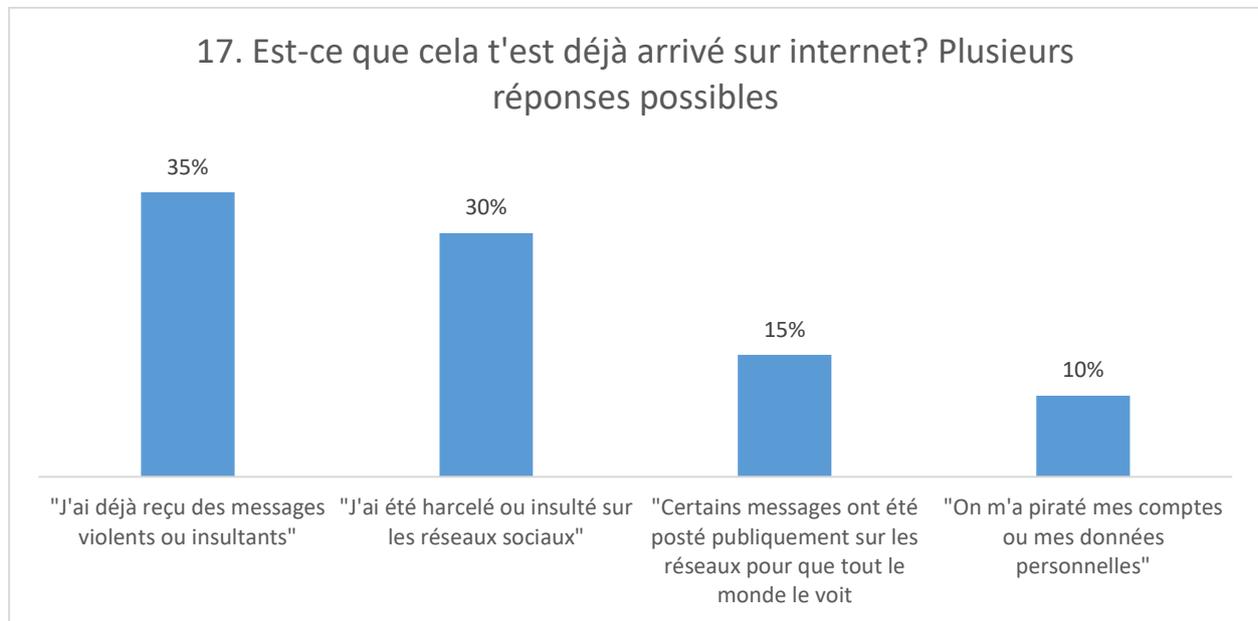
Concernant le harcèlement et cyber harcèlement, nous pouvons mettre également en évidence la donnée mise en valeur dans le graphique suivant :



70% des élèves sondés ont déjà été confronté directement ou indirectement, en tant que victime ou témoin à la question du harcèlement. C'est une donnée qui nous choque profondément. Toutefois, il s'agit de la perception des élèves. Bien que nous devons prendre en compte cela, nous devons garder à l'esprit que certains se pensent victime de harcèlement mais ne le sont pas. Parfois, il s'agit uniquement de désaccord, ou d'insultes suite à une situation. Pour parler de harcèlement, il doit y avoir un caractère répétitif et que le harcèlement s'inscrive dans la durée. Nous précisons cela pour relativiser ce résultat, bien qu'il s'agisse que de notre hypothèse. Environ un tiers des élèves sondés (30%) ont été victimes ou témoins d'intimidations virtuelles, et ont été confrontés à des images violentes.

6.6 Harcèlement et cyber harcèlement

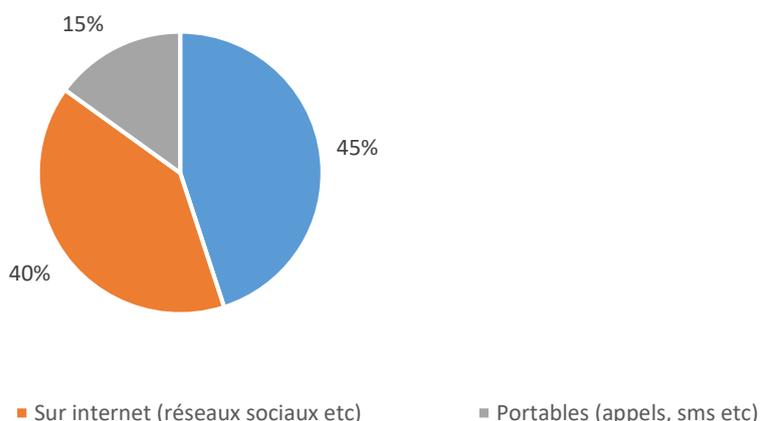
Nous avons identifié précédemment le cyber harcèlement comme un enjeu majeur que nous devons combattre en tant que professionnel de l'éducation. Intéressons-nous plus en profondeur à ce sujet, en nous appuyant sur les résultats de notre questionnaire.



Vécu par 35% de nos élèves sondés, le type d'intimidation le plus récurrent sur internet concerne les messages violents et insultants (35%), suivi de près par le cyber harcèlement (30%). Près d'un tiers des élèves concernés ont donc déjà été confrontés à ce type d'expériences négatives. La démocratisation du smartphone et des nouvelles technologies ont permis aux jeunes générations de naître avec « un smartphone dans la main ». Dès leur plus jeune âge ils apprennent à s'en servir. Ensuite, 15% ont été victimes de messages négatifs postés publiquement, tandis que 10% ont été piratés, et s'exposent à une usurpation d'identité, un vol de photos, ou de données personnelles.

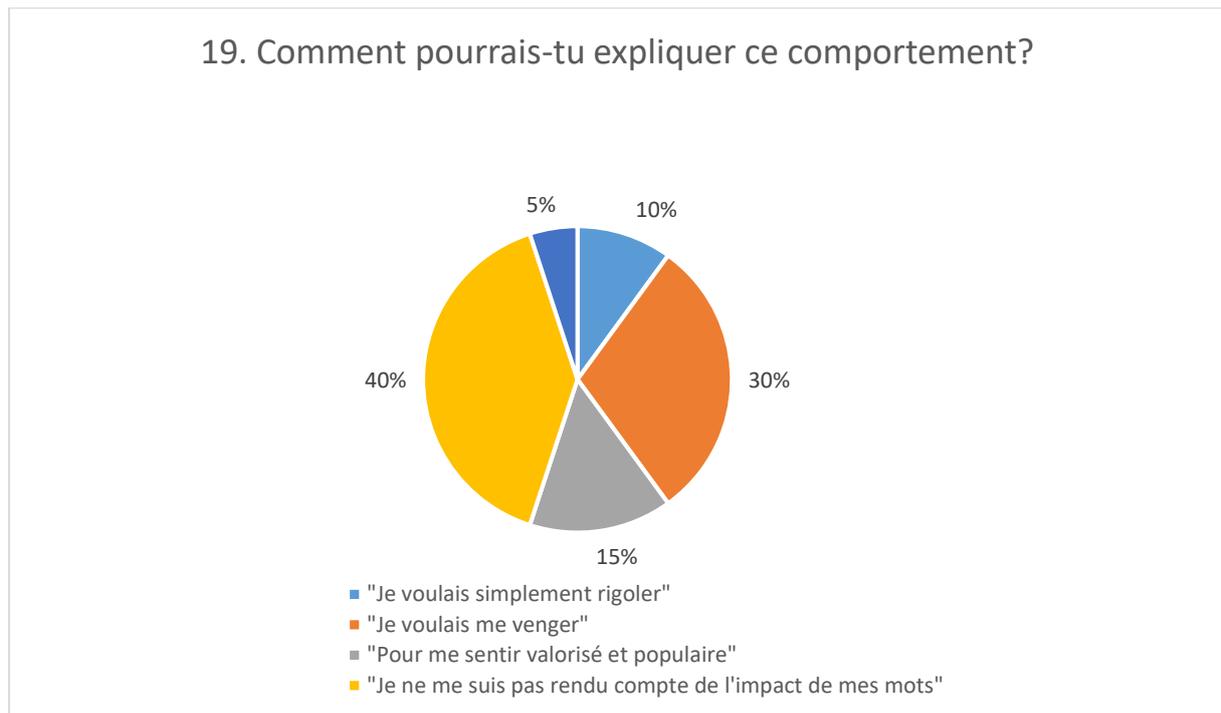
Nous nous sommes ensuite intéressés au comportement des jeunes sondés sur le harcèlement. On s'intéresse souvent aux victimes de harcèlement, il était important de tenter de se mettre du point de vue des auteurs. Nous avons donc interrogé les élèves à ce sujet. Premièrement, analysons ceux qui admettent avoir mal agi avec un camarade (ici, il ne s'agit pas forcément de harcèlement).

18. Et toi, penses -tu avoir mal agi et insulté quelqu'un? Si oui, par quel biais?



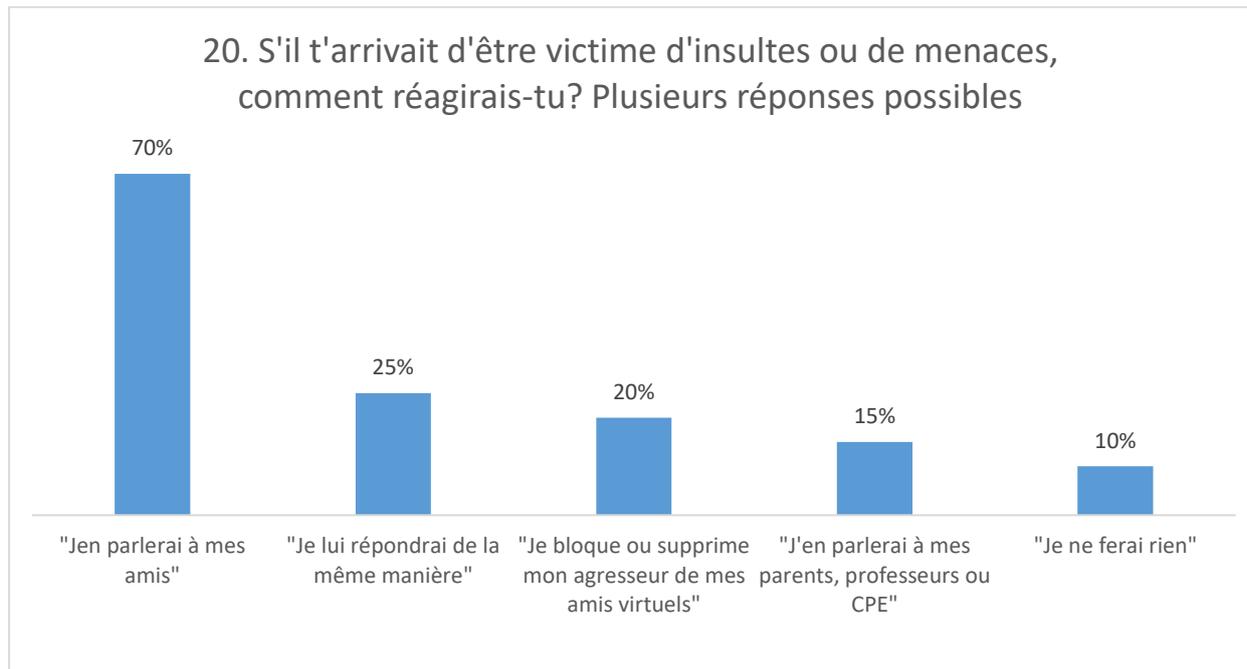
Ce graphique nous éclaire sur le fait qu'à 45%, les élèves déclarent avoir mal agi en face-à-face avec un autre élève, tandis que 40% déclarent avoir mal agis sur internet et sur les réseaux sociaux. Le portable (appels et sms) semble moins utilisé dans ce cas précis. Comment expliquer que les pourcentages « en face à face » et « sur internet » soient si proche ? Notre hypothèse est la suivante : la frontière entre l'école et la maison n'existe plus depuis l'arrivée des nouvelles technologies, et des smartphones. Autrefois, un problème rencontré à l'école restait à l'école jusqu'au lendemain matin. Il y avait une coupure, une barrière ou le problème à l'école ne s'immisçait pas dans la vie privée de l'élève. Désormais, il y a continuité du problème à cause d'internet et des réseaux sociaux, ou les jeunes sont généralement « amis ». Certains élèves s'en prennent à d'autres dans la cour de l'école, mais une fois la journée finie, ils continuent sur les réseaux sociaux. Cette omniprésence fait que le jeune se sent « cerné » par le problème, et se sent dépourvu de solution dans les cas les plus graves. Dans les cas extrêmes, des élèves ne voient plus qu'une porte de sortie : celle du suicide. La nécessité d'agir en prévention pour changer ces comportements est donc bien réelle pour tous professionnels de l'éducation soucieux de ses élèves.

Comment expliquer ce comportement ?



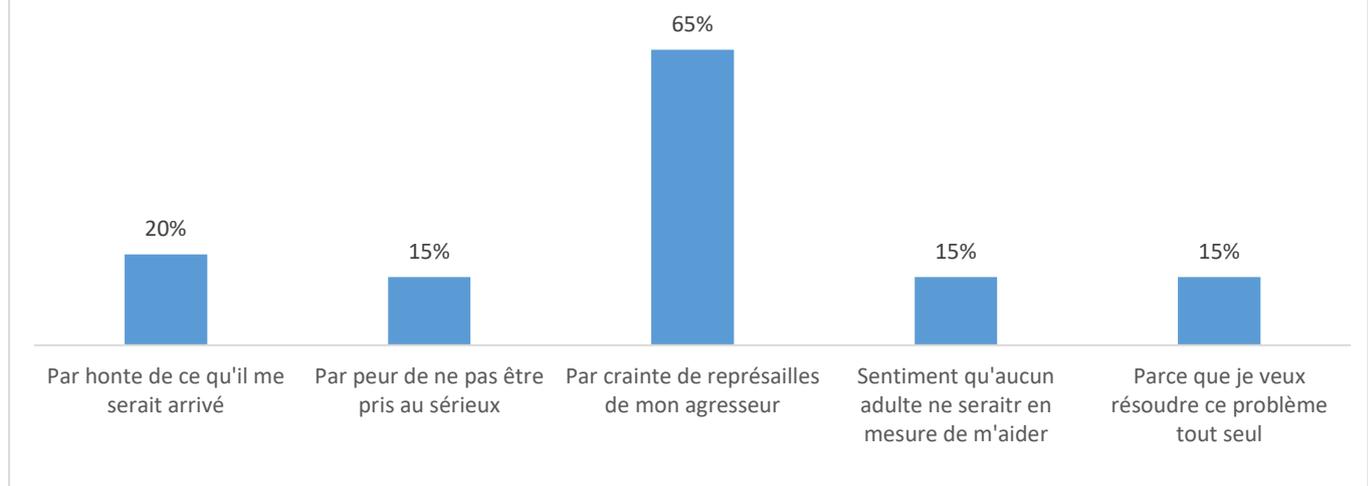
30% déclarent avoir voulu se venger, ce qui laisse supposer qu'un conflit existait à l'origine du problème entre les deux élèves. 15% déclarent avoir agi de cette façon afin de se sentir valorisé et populaire. De nos jours, la quête de popularité est primordiale pour certains élèves, et ces derniers sont prêts à s'en prendre à Autrui afin de se sentir valoriser dans les yeux de ses pairs. 10% déclarent avoir simplement rigolé. Enfin, 40% ont déclaré ne pas s'être rendu compte de l'impact mots utilisés. Cette dernière réponse est intéressante. Elle nous donne du crédit quand nous disions que les jeunes ne se rendaient pas compte des dangers sur internet. En effet, des mots et un harcèlement répété peut pousser la victime à la dépression, au suicide dans les cas les plus graves, qui restent, bien heureusement, largement minoritaires.

De surcroît, nous nous sommes questionnés sur la façon dont réagiraient les élèves s'ils étaient harcelés. Nous allons voir que certaines réponses peuvent paraître étonnantes.



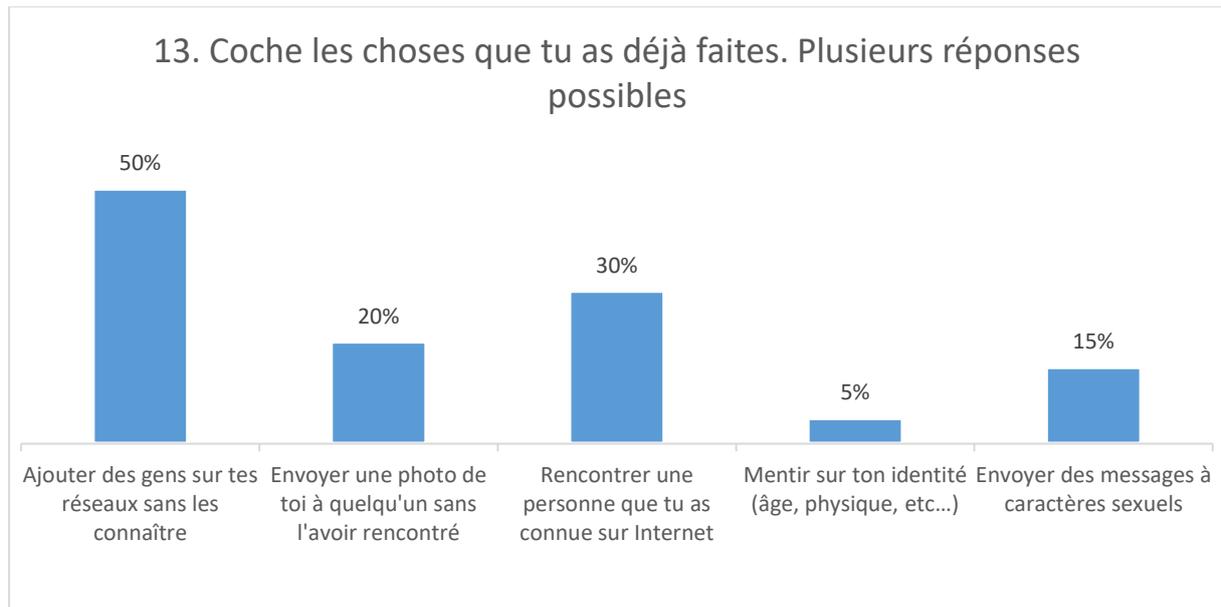
Sans grande surprise, 70% des élèves sondés en parleraient à leurs amis, s'ils étaient dans une situation délicate (insultes, menaces etc.). A l'heure à l'adolescent se construit, les amis représentent un vrai repère, ou il est possible de se confier sans peur d'être jugés. De ce fait, près de trois quart des élèves se confieraient à leurs amis. 25% déclarent qu'ils répondraient de la même manière, 20% bloqueraient l'agresseur, ce dernier ne pourrait alors plus interagir avec la victime. 10% déclarent qu'ils ne feraient rien. Certains élèves ont en effet du mal à se confier sur ce genre de sujets relativement délicat à aborder. Mais la dernière donnée nous a réellement étonnés. Seulement 15% des élèves sondés déclarent qu'ils en parleraient à un parent, à un professeur ou à un CPE. Cela veut dire qu'une petite minorité d'élèves oserait aller en parler à un adulte. Beaucoup d'élèves dans cette situation feraient donc le choix de régler cette situation et de se confier à ses pairs, mais sans faire intervenir un adulte pour l'aider. L'adulte peut pourtant aider à plusieurs niveaux le jeune. Le CPE paraît pourtant être un interlocuteur privilégié qui peut agir en établissement. Certains n'osent pas en parler à leurs parents, certes. Mais le CPE est extérieur à la famille et a les moyens d'agir pour combattre cette situation. Comment expliquer que les jeunes sondés n'aient pas assez confiance en l'adulte pour se confier et l'aider à régler le problème ? Le graphique suivant nous éclairera sur cela.

21. Imaginant que tu choisses de ne pas en parler, Quelles seraient les raison à ton avis? Plusieurs réponses possibles



Dans ce cas hypothétique, 15% déclarent avoir le sentiment qu'aucun adulte ne serait en mesure de l'aider. Cela nous donne un premier élément de réponse sur ce dont nous parlions juste avant, sur le fait que certains n'osent pas se confier à l'adulte. 15% déclarent vouloir résoudre le problème tout seul, et 15% également déclarent avoir peur de ne pas être pris au sérieux s'ils se confiaient. 20% affirment qu'ils auraient honte de cette situation et donc feraient le choix de garder pour eux cette situation. Enfin, 65% soit une grande majorité des élèves sondés déclarent craindre d'éventuelles représailles de leur agresseur. Pour ces élèves victimes, c'est donc une double peine : ils subissent insultes, moqueries, ou harcèlements, et font le choix de ne pas en parler pour ne pas aggraver la situation. Psychologiquement, cela doit être très dur à supporter pour un jeune. Aucun adolescent ne devrait avoir à traverser cela dans une période si difficile qu'est l'adolescence. Nous devons montrer aux jeunes que nous, adultes, ou professionnelles de l'éducation, les entourons, et que notre porte restera toujours ouverte afin de les écouter, les conseiller, et les aider.

6.7 Autres risques d'internet liés aux pratiques numériques des jeunes



Ces résultats nous éclairent sur les dangers que peuvent rencontrer les élèves lors de leurs pratiques numériques. Sur les réseaux sociaux, bien de dangers existent mais s'en rendent-ils compte ? 15% des élèves déclarent avoir déjà envoyé des messages à caractère sexuels. Ces messages, souvent accompagnés de photos dénudés, représentent un très grand risque pour l'adolescent qui accorde sa confiance au destinataire. Mais ce dernier peut conserver la photo en question, la montrer à ses amis, ou pire : il peut la diffuser, et la photo peut finir sur Internet. Il faut savoir que tout ce qui est posté sur internet ne nous appartient plus. Le risque est donc bien réel. Nous profitons de parler de cela pour illustrer notre propos avec un exemple récent que nous avons rencontré sur Twitter. Un adolescent, pour se venger de son ex-copine a diffuser une vidéo à caractère pornographique, ou on distinguait la fille en question en plein rapport sexuel. Comme nous l'avions vu en partie cadre Théorique, cette pratique détestable s'appelle le « Revenge porn ». La vidéo en question avait même été diffusée sur un site pornographique. Un très grand nombre de signalement a permis de remonter l'information à Twitter qui a supprimé la publication et supprimer le compte du jeune qui avait posté cela.

De plus, 20% déclarent avoir déjà envoyé une photo à une personne sans l'avoir rencontré au préalable. La personne pourrait très bien s'en servir pour usurper l'identité d'une autre, ou la diffuser ailleurs sans le consentement de la victime. Ce sont des risques inutiles que les jeunes doivent éviter. Nous ne savons pas qui est derrière l'écran.

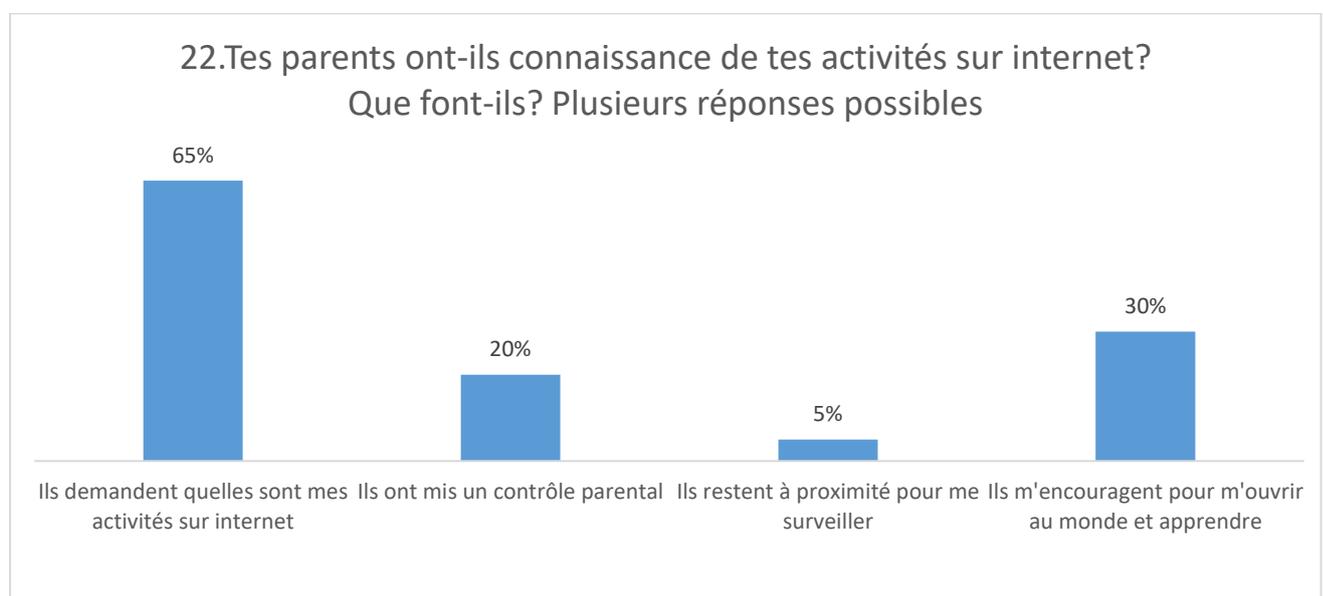
Plus inquiétant, 30% déclarent avoir déjà rencontré une personne qu'ils ont « connue » sur les réseaux sociaux. De jeunes adolescents mineurs n'hésitent plus à rencontrer des personnes connues dans le monde virtuel, sans

se soucier des dangers possibles (pédophiles, violeurs, enlèvement etc.). Cette pratique, assez répandue, est clairement irresponsable et dangereuse.

Mais le problème est en amont : 50% des jeunes sondés affirment avoir déjà ajouté des inconnus sur leurs réseaux sociaux. Ils ouvrent délibérément leurs vies virtuelles et leurs informations à des inconnus. De ce fait, certains passent le cap du virtuel au réel et organisent des rencontres. Il s'agit de sensibiliser davantage les jeunes à ne pas ajouter n'importe qui, pour leur bien.

6.8 La médiation parentale

Quels rôles jouent les parents ? Surveillent-ils leurs enfants lorsque ces derniers naviguent sur internet ? Ou les laissent-ils en totale autonomie ?

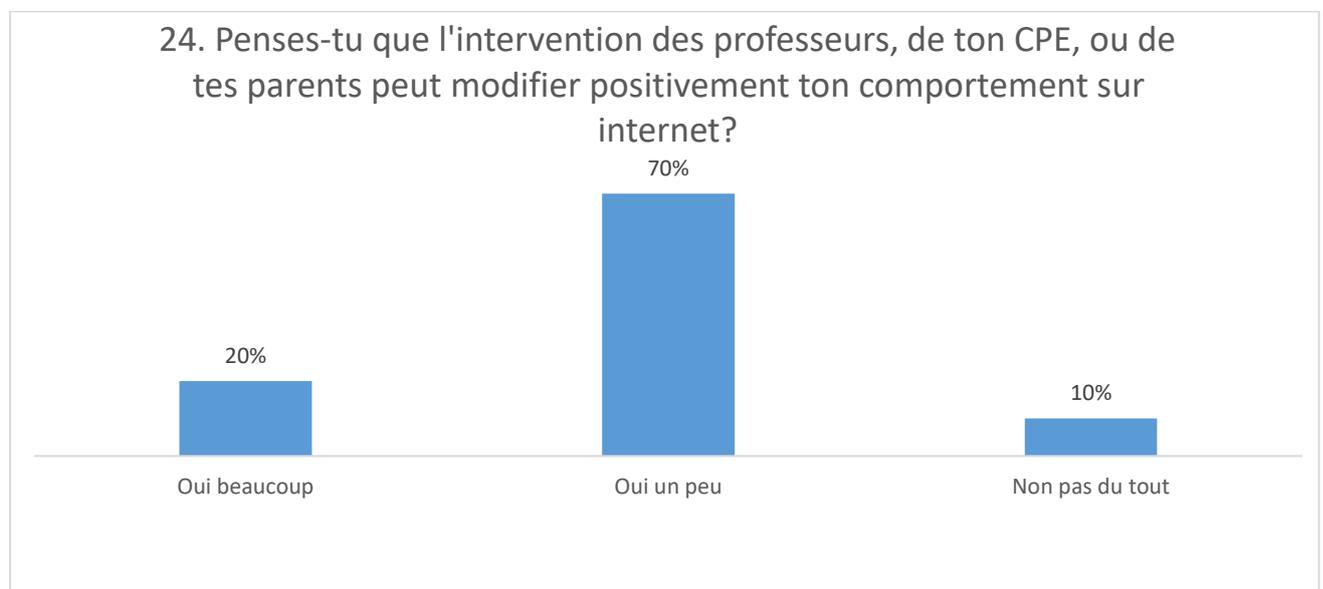


La première donnée des résultats de notre enquête est la suivante : 65% des parents demandent à leurs enfants quelles sont ses activités sur internet. Cette donnée laisse sous-entendre qu'une majorité de parents s'intéressent à ce que fait leur enfant lorsqu'il est devant les écrans. Dans cette même mesure, les jeunes sondés déclarent que 30% de leurs parents les encouragent à utiliser internet pour s'ouvrir au monde et apprendre, internet dans la vision parentale serait donc lié à l'apprentissage et la connaissance. Mais la question qui se pose légitimement, est la suivante : les parents savent-ils la vraie nature des activités de leurs enfants ? Les jeunes se connectent très souvent à leurs smartphones, dans leur chambre comme nous l'avons vu plus haut. Leurs activités sont donc moins vérifiables que s'ils étaient sur l'ordinateur familial dans le salon. Dans le salon, il est possible de mieux surveiller et contrôler lorsque la connexion s'effectue sur l'ordinateur de la maison. En effet, les adolescents ayant répondu à l'enquête nous informent que 20% de leurs parents ont installé un contrôle parental sur l'ordinateur. Moins d'un quart des parents contrôlent les activités

de leurs enfants à l'aide d'un contrôle parental, ce qui nous paraît assez peu. 5% des parents restent à proximité lorsque les adolescents sont connectés à internet, ce qui est extrêmement peu. Les enfants sont alors libres, en autonomie, ce qui est positif pour leur apprendre à se responsabiliser, certes. Toutefois, cela les expose plus aux dangers potentiels d'internet, puisque peu d'adultes sont présents à leur côté à ce moment-là. Ces données nous montrent que bien que la majorité des parents s'informent des activités de leurs enfants, bien peu surveillent et contrôlent concrètement les activités et les pratiques numériques de leurs adolescents. Une plus grande présence et un plus grand encadrement pourraient limiter le fait que les jeunes puissent parfois s'exposer aux risques d'internet. Le rôle des parents est important dans la prévention, l'explication, et l'explicitation des bienfaits mais surtout des risques que les jeunes peuvent rencontrer lorsqu'ils naviguent. Nous soupçonnons que les parents ne savent pas la vraie nature des activités de leurs enfants, du fait d'une implication trop faible.

6.9 L'impact de la prévention

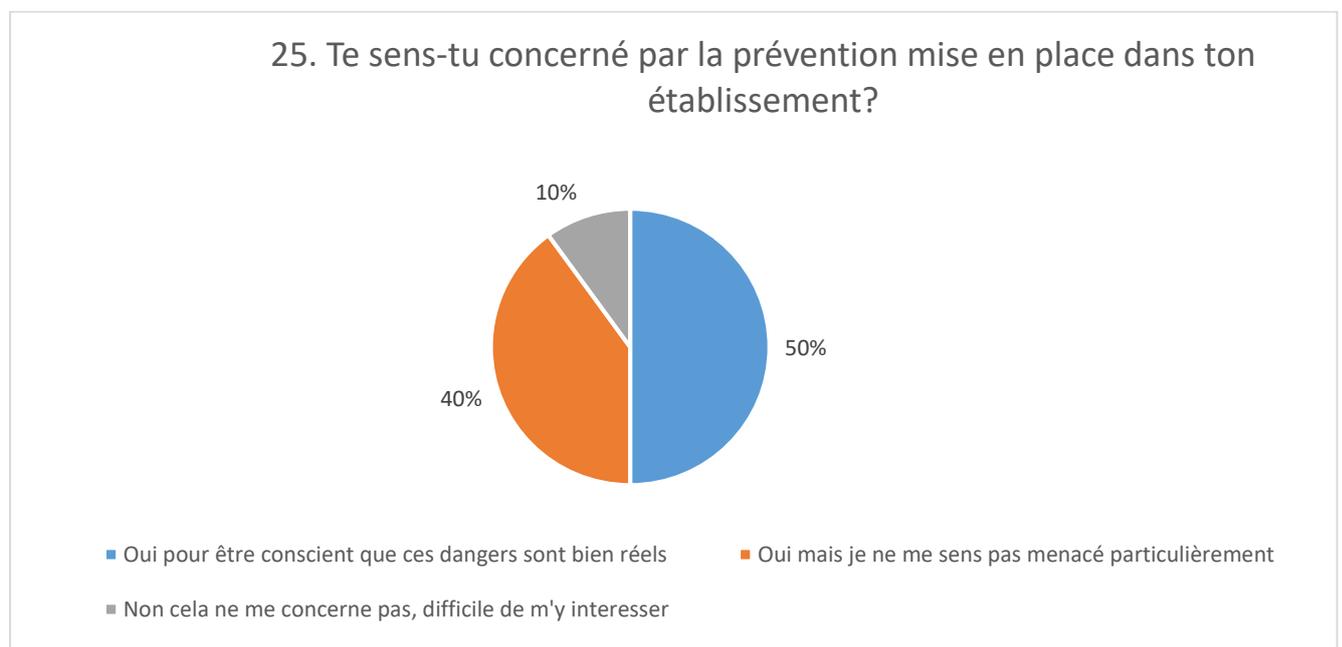
La prévention mise en place dans de nombreux établissements a-t-elle des répercussions positives sur le comportement des jeunes ? La prévention des parents, des professeurs, du CPE permet-elle de faire réfléchir les jeunes et qu'ensuite ils modifient leurs comportements ?



Tout d'abord, une très grande majorité des élèves sondés, près de trois quart (70%) ont répondu que l'intervention de leurs parents, professeurs, associations, ou CPE modifiait « un peu » leur comportement sur internet. Nous émettons l'hypothèse suivante : la prévention effectuée par ces différents acteurs fait réfléchir les jeunes, identifie et fait connaître les risques d'internet, mais beaucoup ne se sentent concernés que s'ils sont confrontés personnellement à ces risques (harcèlement puis cyber harcèlement par

exemple). Seulement 20% des élèves sondés ont déclaré que les interventions des divers acteurs de la prévention avaient « beaucoup » modifié leur comportement sur internet. C'est peu, mais cette donnée est encourageante. Cela signifie que les actions mises en place marchent et influent positivement le comportement des élèves. L'enjeu est désormais de toucher un public plus large. Enfin, 10% des élèves sondés déclarent que tout cela ne change en rien leur comportement sur internet. Ce pourcentage est faible, et il est de notre devoir de continuer les actions de prévention pour le faire baisser encore et encore.

De surcroît, la prévention mise en place en établissement parle-t-elle concrètement aux jeunes ? Se sentent-ils concernés et touchés ?



Dans le collège où nous avons réalisé l'enquête, les jeunes semblent assez concernés par la question de la prévention mise en place par la CPE. 50% des jeunes sondés déclarent qu'ils se sentent concernés car cela leur permet de prendre conscience que les dangers d'internet sont bien réels, et que n'importe qui peut un jour être touché. 40% des élèves ont répondu également qu'ils se sentaient concernés, mais en précisant qu'ils ne se sentaient pas particulièrement menacés. 10% ont répondu qu'ils n'étaient pas touchés par la prévention mise en place du fait qu'ils jugent ne pas avoir été déjà victimes des risques d'internet. Mais est-ce la réalité ou leur vision ?

7- Synthèse des entretiens avec les trois élèves

Les trois entretiens que nous avons menés ont été auprès de trois jeunes : un jeune 6^e, un 4^e et un 3^e. Les prénoms ont volontairement été changés pour respecter l'anonymat. Lucas, Nathan et Danny seront donc des prénoms d'emprunt. La synthèse que nous pouvons en faire est la suivante. Nous avons pu lier la partie théorique à la pratique en dialoguant avec eux sur leurs pratiques numériques d'une part, et sur les risques potentiels d'autre part. Les deux jeunes de 4^e et 3^e font ce que nous imaginions : ils sont consommateurs d'internet, et utilisent assez souvent les réseaux sociaux (Facebook, Snapchat, Instagram etc.), visionnent des clips et écoutent de la musique en ligne sur YouTube par exemple.

Lucas, élève en 3^e, est particulièrement un jeune « connecté ». Mais il avoue, lors de l'entretien, ne pas connaître toutes les personnes qu'il a en amis. Il me semble qu'il nous avait confié avoir plus de 1500 amis sur Facebook. 1500 amis pour un élève de 3^e âgé de 14 ans, est un chiffre très grand, il est évident qu'il ne peut connaître autant de monde dans la vie réelle. Potentiellement, Lucas est donc exposé à certains risques que nous avons précédemment exposé (usurpation d'identité, données publiques etc.) Lucas n'a jamais été confronté à la question du harcèlement selon son témoignage. Toutefois, il admet avoir déjà visionné du contenu pornographique, ce qui nous semble extrêmement tôt pour un collégien. Sa vision de la sexualité risque d'être erronée, s'ils se basent sur les performances des acteurs. Les films pornographiques ne reflètent pas la réalité, mais certains jeunes pensent le contraire. Concernant ses parents, ces derniers le laissent en autonomie sur internet. Sa maman lui parle cependant régulièrement des sujets d'actualité et ses risques comme le harcèlement et cyber harcèlement. L'impression que Lucas nous laisse est celle d'un jeune assez mature, conscient qu'ils existent des risques, mais qui ne se sent pas touché directement comme si « ça n'arrivait qu'aux autres », puisqu'ils s'exposent à certains risques alors qu'il les connaît.

Danny, élève de 4^e, passe plus de temps sur les jeux en ligne, YouTube et certains réseaux sociaux. Mais sur les réseaux sociaux, Danny poste très peu de contenu et donc n'est pas très « actif ». Sur Facebook, il a très peu d'amis qu'il connaît tous. Cela empêche tout risque de rencontres étranges ou dangereuses. De plus, Danny semble conscient que certains utilisent les réseaux (Ask notamment) afin d'harcéler et d'insulter les autres, mais cet élève semble loin de ces pratiques honteuses. Par effet de groupe, Danny s'est confronté à du contenu pornographique une unique fois. A cet âge-là, on peut se laisser entraîner facilement pour ne pas se sentir exclu du groupe, chose redoutée pour tout collégien. Ses parents le questionnent sur ses pratiques mais il se sent libre et autonome, et non traqué « comme un bébé » selon ses termes. Ses parents le surveillent plus sur la console de jeu afin qu'il ne devienne pas accroc

(l'addiction étant un risque potentiel). L'impression que nous laisse Danny est très bonne. Ce jeune homme semble conscient des dangers d'internet, et semble avoir un certain recul avec les réseaux sociaux.

Nathan, élève de 6^e, est âgé de 11 ans. Nous avons modifié certaines questions, plus adapté à son âge. Sa consommation d'internet se résume à YouTube pour écouter de la musique, ou à regarder des films, ou du football. Il n'a pas encore de compte sur les réseaux sociaux, ses parents le jugent encore trop jeune pour en avoir. Nathan est donc protégé de plusieurs risques, de ce fait. La plupart du temps, ses parents sont à ses côtés lorsqu'il navigue sur internet. Toutefois, il est conscient que certains profèrent des insultes sur internet. Nous supposons qu'il le sait par le biais de ses amis, ou de ses parents. De plus, il a déjà été confronté à du contenu choquant (dans un film, une personne se faisait violemment tuer selon ses dires), ses parents lui ont donc parlé juste derrière afin de lui expliquer et le rassurer. Ce processus d'accompagnement est primordial pour accompagner un enfant. Enfin, Danny semble intéressé par le fait d'assister à des séances de préventions qui parlent des dangers d'internet, afin d'apprendre avant de débiter sur les différents réseaux lorsqu'il sera plus grand. L'impression que Nathan nous laisse est positive. C'est un élève très entouré de ses parents, qui a la chance de ne pas encore être confronté aux risques d'internet, mais qui connaît leur existence.

8- La prévention : responsabilité commune entre Ecole et Famille

Définition

Selon le dictionnaire Larousse, on peut définir la prévention comme "l'ensemble des dispositions prises pour prévenir un danger, un risque, un mal" (larousse.fr). Prévenir c'est donc anticiper un risque potentiel que l'on a identifié. Lorsque l'enfant arrive à l'adolescence, le terme de prévention est régulièrement évoqué : pratiques numériques, sexualité, sécurité routière, consommation de substances illicites addictives etc. Les établissements mettent en place tout au long de la scolarité de l'élève des séances-conférences afin de sensibiliser les jeunes à ces différents risques. Il s'agit de les informer et de les sensibiliser. Certains professionnels de l'éducation peuvent intervenir, mais il est également possible de faire intervenir des associations extérieures. Ces sensibilisations ne sont pas faciles : l'intervenant se doit de bien connaître d'une part son sujet, mais également de savoir s'adapter à la diversité des publics rencontrés, afin "d'accrocher" son auditoire.

8.1 La prévention : une multitude d'intervenants

Les intervenants extérieurs

Il existe beaucoup d'intervenants extérieurs. Il ne serait pas forcément très intéressant de tous les lister. Nous faisons donc ici le choix d'en choisir certains, ceux qui nous semblent les plus pertinents et adaptés à notre sujet.

E-enfance :

Il s'agit de l'association de protection de l'enfance sur Internet. E-enfance est une association créée en 2005, dans un seul but : protéger les mineurs sur internet. Depuis sa création, cette association a pris une place importante. Aujourd'hui, elle est reconnue d'utilité publique, et agréée par le ministère de l'Education Nationale. E-enfance se positionne très clairement en faveur des nouvelles technologies, et est consciente de son utilité pour communiquer, se socialiser, et d'accès à la connaissance pour les adolescents. Toutefois, e-enfance insiste sur le fait que ces technologies comportent des risques potentiels et que dans un souci de prévention, il s'agit d'inculquer à tous les usagers des nouvelles technologies le bon comportement à adopter sur Internet. Internet n'est pas un espace sans règles. L'enjeu est de le faire comprendre aux jeunes pour qu'ils adoptent une bonne pratique du numérique.

E-enfance conseille également parents et professionnels de l'éducation, en plus de sa volonté de sensibiliser les jeunes. Un numéro national et gratuit a été mis en place, en plus des autres plateformes de communications via le site Net Ecoute. Le 0 800 200 000 est le numéro vert national spécialisé dans les

problématiques que rencontrent les enfants et les ados dans leurs pratiques numériques.

Pour parvenir à leur volonté de sensibilisation, e-enfance a donc mis en place des actions concrètes de prévention en intervenant directement dans les établissements scolaires. L'association est intervenue auprès de 83 500 jeunes en 2016. Le site e-enfance résume leur action sur leur site de la manière suivante : « Notre mission est non seulement de sensibiliser les jeunes aux bonnes pratiques d'utilisation du numérique qu'il s'agisse d'internet ou des réseaux sociaux mais également de leur expliquer comment réagir face aux risques ou s'ils sont victimes. Au-delà du caractère pédagogique et préventif de ces interventions, notre association a à cœur de délivrer un message positif concernant les nouvelles technologies et d'échanger librement avec les élèves sur les problématiques qu'ils rencontrent ou qu'ils appréhendent de rencontrer » (source : <http://www.e-enfance.org/>). Nous mettrons une plaquette qui explicite leur intervention, dans l'annexe de notre mémoire, disponible sur le site e-enfance.org.

Génération numérique :

Il s'agit d'une association experte et spécialisée dans la prévention pour les questions liées aux usages numériques, et à l'éducation aux médias. Cette association apporte son aide aux parents, corps éducatifs et aux élèves. Leur action est basée sur quatre modules : 1. Génération numérique : enjeux et risques des outils numériques / 2. Médias et sexualité : impact des médias sur la construction des ados / 3. Net en scène : une prévention « internet » par le théâtre / 4. L'info, les médias et vous : une journée pour décrypter les médias (source : <http://asso-generationnumerique.fr/>). A travers ces quatre modules très parlant, cette association s'empare des questions essentielles liées aux questions des usages numériques. Les interventions en établissement peuvent être que bénéfique aux adolescents.

CNIL :

La CNIL est la commission nationale de l'informatique et des libertés. Elle donne des conseils sur les pratiques numériques à adopter, sur nos droits sur internet, sur les démarches à faire pour régler un problème éventuel, ou pour apprendre à maîtriser ses données sur le net. Par exemple, la CNIL fournit des informations précieuses sur nos droits tels que le droit au déferencement. « Le droit au déréférencement vous permet de demander à un moteur de recherche de supprimer certains résultats de recherche associés à vos noms et prénoms. Il consiste à supprimer l'association d'un résultat de votre nom et votre prénom. Cette suppression ne signifie pas l'effacement de l'information sur le site internet source. Le contenu original reste ainsi inchangé et est toujours accessible via les moteurs de recherche en utilisant d'autres mots clés de

recherche ou en allant directement sur le site à l'origine de la diffusion.»
(Source : <https://www.cnil.fr/>)

Police nationale

Les gendarmes peuvent également intervenir en établissement, et monter un projet de prévention avec le CPE par exemple. Il peut s'agir de personnels des Brigades de Prévention de la Délinquance Juvenile (BPDJ), ou de personnels de la Brigade de Protection des Mineurs (BPM). Il s'agit d'une pédagogie « par la peur » : il est forcément impressionnant pour des élèves qu'un gendarme en uniforme évoque les risques et dangers des pratiques sur internet, tout en rappelant la loi. Par exemple, ce que prévoit la loi pour les harceleurs : peine de prison et amende. Le rappeler aux élèves peut faire effet d'électrochoc.

8.2 Les intervenants de l'institution scolaire

Le CPE est au cœur de la vie d'un établissement. De ce fait, il est en relation constante avec les élèves, et a une connaissance de leurs difficultés et de leurs problèmes. Il est cet interlocuteur privilégié pour les élèves. La place centrale du CPE dans un établissement lui permet de repérer certaines conduites à risques. A ce propos, le référentiel de compétences de 2013 répertorie les compétences propres à l'exercice du métier de CPE. La compétence 2 de ce référentiel nous dit la chose suivante : « Identifier les conduites à risque, les signes d'addiction, les comportements dégradants et délictueux avec les personnels sociaux et de santé et les conseillers d'orientation-psychologues, et contribuer à leur résolution en coopération avec les personnes ressources internes ou externes à l'institution. » La compétence 3 nous éclaire aussi sur le harcèlement : « Contribuer au repérage des incivilités, des formes de violence et de harcèlement, et à la mise en œuvre de mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques et éducatives / Élaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les missions des partenaires de l'établissement pour la lutte contre la violence et l'éducation à la santé (CESC). »

Mais le CPE ne pourrait pas tout résoudre seul. Il collabore alors avec ses partenaires dans l'institution scolaire, comme les professeurs, les assistants d'éducation, l'infirmière, la psychologue Education Nationale (PsyEN), ou encore l'assistante sociale pour monter des actions de préventions, ou pour tout simplement résoudre un problème qui dépasse son champ de compétence, et dont l'aide d'un partenaire sera bénéfique pour l'élève. L'éducation aux médias et à l'information (EMI) et l'enseignement moral et civique (EMC) peuvent être le moment pour les professeurs, de sensibiliser les jeunes à la responsabilité sur Internet, aux dangers existants, et à les faire évoluer pour

qu'ils deviennent à terme de futurs citoyens éclairés. Le CPE peut très bien se joindre au professeur lors d'une intervention.

Bien souvent, le CPE est le coordinateur du Comité d'éducation à la santé et citoyenneté (CESC) qui a pour but de rassembler différents membres de la communauté éducative autour d'un projet et de proposer des actions à mettre en place. Le CPE n'est pas seul et démuné, et peut s'appuyer sur ses collègues pour être également force de proposition. Mais l'École ne doit pas être la seule à sensibiliser les adolescents. Les parents ont également un rôle à jouer.

8.3 Actions que je mettrai en place en tant que CPE

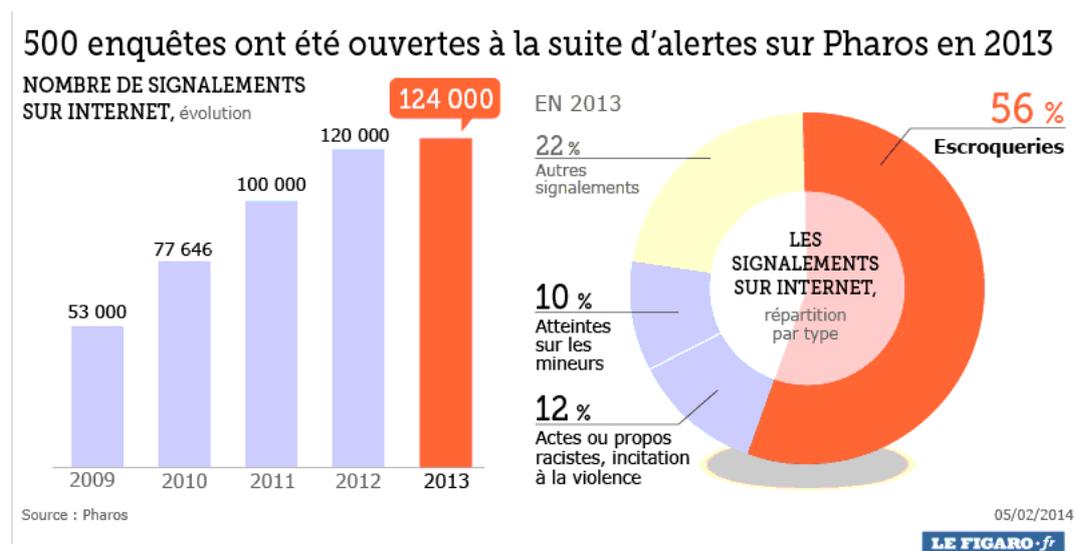
Le CPE « impulse et coordonne le volet éducatif du projet d'établissement » (compétence 3 du référentiel de compétence des CPE). Le CPE, comme nous le savons, est un acteur majeur d'un établissement scolaire, à l'interface entre l'École (vie scolaire, équipe de direction, professeurs, élèves) et les familles. Son rôle est crucial. Le CPE, véritable force de proposition, peut alors mettre en place des actions. Nous répondrons à la question suivante : si je deviens CPE, quelles sont les actions de préventions quant aux usages numériques des jeunes, que j'aimerais mettre en place ?

Première action :

En tant que futur CPE, il me semble intéressant que nous développions deux actions concrètes que je souhaiterais mettre en place lorsque je serai en poste. Cela a pour but de mettre en perspective ce que nous avons dit juste avant. Plusieurs idées de projets existent mais nous allons nous concentrer sur deux précisément que je trouve particulièrement intéressante.

Tout d'abord, mon premier projet sera de mettre en place une action de prévention en organisant une conférence-débat sur le thème de la place d'internet chez les jeunes, et les dangers existants, souvent méconnus, ou sous-estimés de la part des jeunes. Une demi-journée sera banalisée pour chaque classe. Mais il est impossible de faire une unique demi-journée réunissant tous les élèves du collège, aucune salle ne serait assez grande. Ainsi, j'essayerai de mettre en place 4 demi-journées banalisées. Par exemple, les 6^e auront cette intervention le lundi de 8h à 12h, les 5^e de 13h à 17h, les 4^e le jeudi de 8h à 12h, et enfin les 3^e le jeudi de 13h à 17h. Ainsi, les élèves seraient réunis par âge pour assurer une certaine cohérence au niveau du public pour les intervenants. En effet, les intervenants ne s'exprimeront pas pareil envers des 6^e ou des 3^e. Leur dialogue, tout comme le mien, s'adaptera en fonction de notre auditoire, afin d'accrocher l'attention des élèves. Lors de cette conférence, j'aimerais faire intervenir plusieurs personnes. Il me semble parfaitement judicieux de solliciter des intervenants de l'association e-enfance dont nous avons parlé avant dans notre mémoire. Leur intervention dure généralement 2h. Nous pourrions commencer par cela. Cela donnerait ensuite la possibilité de

questions débats ou les élèves pourraient réagir en échangeant avec le ou les intervenants de e-enfance. Leurs interventions sont interactives, et s'appuient sur une présentation PowerPoint et d'ateliers pédagogiques. Je pense que cela susciterait un réel intérêt pour les élèves. Ensuite, un policier pourrait poursuivre la conférence. Si cela est possible, pourquoi ne pas faire venir un policier de la brigade de protections des mineurs, ou un policier qui travaille sur le site Pharos. Derrière l'acronyme Pharos, il s'agit de la « Plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements ». Environ une douzaine de gendarmes-policiers se chargent de réceptionner les signalements émis sur le site internet-signalement.gouv.fr. Un internaute peut facilement signaler un contenu choquant, inapproprié ou illégal sur internet. Ces gendarmes étudient alors ces signalements, et si une infraction est constatée, les gendarmes envoient l'affaire vers le service concerné (douanes, gendarmerie, répression des fraudes etc.). Une enquête peut alors être ouverte. Le graphique suivant résume bien l'importance de cette plateforme Pharos (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/02/05/01016-20140205ARTFIG00110-pharos-l-outil-anti-violence-de-la-police-sur-internet.php>). De ce fait, les faire intervenir dans l'établissement serait parfait, mais reste à savoir si cela est possible du fait de leur métier, et de leur occupation.



Deuxième action :

A la suite de ma première action conférence débat avec des intervenants extérieurs, je ferai en sorte de mettre une deuxième action en collaboration avec la documentaliste et moi-même. Cette action sera basée autour de l'EMI : l'Éducation aux Médias et à l'information. L'EMI est primordial afin de permettre aux jeunes d'évoluer dans cette société de l'information qui est la nôtre, tout en devenant des citoyens et cyber citoyens éclairés, conscients des enjeux et des dangers du numérique, capable de raisonner, de réfléchir par eux-mêmes. En effet, les élèves sont amenés à vivre dans un monde où il est

primordial de savoir gérer son identité numérique, de savoir discerner le vrai du faux dans une information, de vérifier ses sources. L'enjeu de l'EMI réside bien dans le fait de développer un esprit critique chez les jeunes, qui leur sera utile toute leur vie. La documentaliste, à ce sujet pourra apprendre aux élèves à faire des recherches en distinguant le vrai du faux, et sur l'importance de citer ses sources, pour éviter le plagiat.

Mais revenons au projet en lui-même : les élèves, par groupe, devront se mettre dans la peau de journaliste, et produire un exposé final sur les conclusions. Les thèmes, bien que large, devront être validés par le CPE, et par la documentaliste. Prenons un exemple. Un groupe d'élèves choisit le sujet « peut-on tout dire dans la presse ? » qui renvoie à la liberté de la presse. Les élèves auront à disposition une tablette numérique pour mener des recherches, et pourront par exemple aller interviewer des journalistes dans une rédaction. Ce projet serait l'occasion de réfléchir au métier de journaliste, et aux enjeux, tout en développant chez les jeunes une capacité de réflexion et de synthétisation de l'information recueillie. Le résultat final sera un exposé présenté devant la classe (et le CPE/documentaliste si leur emploi du temps le permet). Bien de sujets seraient intéressants à traiter, le sujet exposé ci-dessus n'étant qu'un exemple. Mais peu importe le thème finalement. Le but recherché est bien de permettre aux jeunes de chercher l'information avec les outils numériques, de réfléchir à une question, de construire leur réponse, et de collaborer tout en s'appuyant sur les réponses que les professionnelles leur apporteront.

8.4 Action mise en place en stage

Enfin, ma tutrice de stage, Mme Sandra Fonteneau étant au courant que j'effectuais mon mémoire sur les pratiques numériques adolescentes, sur les dangers existants et la prévention. Quelques jours auparavant, une élève qui se sentait harcelée sur les réseaux par un de ses camarades, est venue voir la CPE pour régler ce conflit. Après enquête, il s'avère que le jeune homme était amoureux de cette fille, et se sentant rejeté, a décidé d'importuner la jeune fille. Mais on ne peut pas parler de cyber harcèlement, il s'agissait de deux ou trois messages uniquement, bien que les quelques insultes proférés par le jeune homme ne sont pas à minimiser. De ce fait, Sandra Fonteneau, CPE du collège, m'a demandé de créer une punition pour ce dernier en créant des questions ou l'élève devrait répondre avec son avis personnel, et d'autres questions dont les réponses seraient dans les documents mis en annexe de la punition. J'ai donc créé une punition où l'élève sera amené à réfléchir sur plusieurs choses importantes : dangers des réseaux, notion de cyber harcèlement etc. En annexe, nous mettrons à disposition ce document que j'ai créé. Sandra Fonteneau, très satisfaite de mon travail, compte l'utiliser pour plusieurs élèves lors des colles, ce qui leur permettra de réfléchir et de mener une réflexion sur un sujet d'actualité qui les concerne directement.

8.5 Action mise en place par la CPE Mme Fonteneau

Lors de mon stage, j'ai pu parler avec la CPE à propos des actions préventives à mettre en place dans un établissement, et je lui ai demandé ce qu'elle mettrait elle en place. Le hasard a fait que Mme Fonteneau avait justement mis en place une action de prévention, qu'elle allait présentée aux professeurs, puis aux élèves quelques jours après. Il est donc intéressant d'en parler, et c'est une action qui m'a semblée efficace, et que je reproduirai en tant que CPE. Il s'agit d'une action de prévention organisée et présentée par la CPE, à toutes les classes de 6e, sur le thème du harcèlement et cyber-harcèlement, thème majeur pour tout CPE soucieux de garantir un climat scolaire serein dans l'établissement. A l'aide d'une présentation ludique en forme de bande dessinée, Mme Fonteneau alternait efficacement la narration de l'histoire à l'écoute des réflexions des élèves, qui ont d'ailleurs joué le jeu, en participant grandement. Cette séance de sensibilisation contre le harcèlement était particulièrement bien faite et efficace. Les élèves se sont montrés impliqués et intéressés. Il est primordial de sensibiliser les 6e à cette question du harcèlement scolaire, qui peut malheureusement concerner tout le monde, peu importe l'établissement scolaire, l'âge de la victime, sa couleur de peau etc.

8.6 Le rôle des parents

Les parents doivent s'emparer de l'enjeu que représente l'adoption d'un bon comportement sur Internet par les jeunes. Les adolescents ne sont pas libres sur Internet, ce qu'on dit laisse des traces et peut être répréhensible. Il s'agit d'inculquer le plus tôt possible aux jeunes la nécessité d'avoir un comportement respectable sur internet. C'est d'ailleurs ce qu'on appelle la Netiquette. La Netiquette désigne cet ensemble de règles de comportement et de conseils lors de son usage d'internet (réseaux sociaux et forums particulièrement) et surtout lorsque l'on communique avec autrui. En effet, il s'agit donc de communiquer dans le respect des autres, avec politesse et tolérance. Il s'agit tant pour les parents que pour l'Ecole d'inculquer aux élèves le respect de cette « Nétiquette » à savoir adopter un bon comportement sur internet. Déjà en vigueur dans la vie réelle, la Netiquette reprend de manière formelle les règles de bonnes conduites, de politesse et de respect, à adopter sur Internet. Dans la continuité de l'Ecole, les parents peuvent expliciter le rôle et le sens de la Netiquette pour sensibiliser leur enfant.

Il est important que les parents accompagnent l'enfant dans sa découverte et son initiation sur Internet. Laisser un enfant livré à lui-même sur internet pourrait être dangereux. Dans cette vision, certains parents n'hésitent pas à installer sur leur ordinateur un contrôle parental. Un logiciel de contrôle parental est un logiciel que les parents installent sur un ordinateur, qui s'active dès le démarrage de l'ordinateur. L'enfant ne pourra le désactiver puisqu'il est

protégé par un mot de passe. Plusieurs fonctions sont généralement disponibles, et permettent un choix personnalisé des parents selon l'âge de leur enfant, ou selon le degré de liberté qu'ils souhaitent accorder à l'enfant sur internet. La première possibilité est de choisir le profil « enfant ». Ce profil n'autorise l'enfant qu'à naviguer dans un univers fermé, dit « liste blanche ». Ainsi, il n'aura accès qu'à une sélection définie au préalable, correspondant à ses goûts. La seconde possibilité est de choisir le profil « adolescent » : l'adolescent peut jouir d'une plus grande liberté sur Internet. Toutefois une « liste noire » filtrera les sites illégaux, ou certains contenus violents ou inappropriés (violence ou pornographie par exemple), empêchant l'adolescent de visionner ce contenu. La troisième possibilité est de fixer des limites horaires, ce qui limitera le temps passé sur l'ordinateur du jeune, même en cas d'absence des parents. La quatrième possibilité est d'interdire l'accès à des sites sensibles, comme les sites de téléchargement illégal (vidéos et musiques). Enfin, la dernière possibilité est de limiter l'accès à des jeux ou à d'autres logiciels. Les parents ont donc la possibilité de prévenir le risque que leur enfant soit confronté à du contenu inapproprié, ou à contrôler leur usage d'internet.

9- Conclusion

9.1 Apports de la recherche

Ce travail de recherche s'est avéré être intéressant et passionnant à bien des égards. Nous avons pu nous intéresser aux pratiques numériques des adolescents, aux dangers potentiels d'internet, et à l'enjeu relatif à la prévention. Nous avons émis l'hypothèse que les jeunes n'avaient pas conscience des dangers auxquels ils s'exposaient lorsqu'ils naviguaient sur internet. Après l'enquête réalisée, nous aurions tendance à confirmer cette hypothèse. Nous proposons de rédiger une synthèse de nos résultats en guide de conclusion. En effet, notre enquête nous a fortement éclairé sur la réalité des pratiques numériques des jeunes, et des dangers potentiels. L'apport de la recherche se trouve précisément là.

Internet fait désormais partie intégrante de la vie des jeunes, ils ont grandi en même temps que l'évolution des diverses technologies. Ils en maîtrisent le fonctionnement aisément. Mais arrivent-ils pour autant à se protéger des risques existants ? Aujourd'hui, une grande majorité de jeunes se connectent entre 8 et 12 ans, bien souvent dans leur chambre, au calme. Le moyen privilégié reste le smartphone, qui s'est totalement démocratisé.

Concernant leurs pratiques, les jeunes sont très consommateurs des réseaux sociaux, à l'instar de Twitter, Instagram, Facebook, ou Snapchat pour ne citer qu'eux. Ils partagent du contenu, à travers des messages, des photos, des vidéos notamment. Les réseaux leur permettent de se sentir proches de leurs amis, et d'être en constante relation avec eux. C'est devenu un incontestable lieu de sociabilité pour ces jeunes, où la popularité et le regard des autres est plus important qu'à n'importe quelle autre période de la vie. 95% des jeunes sondés ont pour activités favorites sur internet l'utilisation des réseaux sociaux.

D'autres utilisent internet pour écouter de la musique en ligne, jouer à des jeux en ligne, s'aider dans les devoirs. Concernant les risques, il est possible d'être anonyme sur les réseaux, et certains en profitent pour adopter un comportement qu'ils n'auraient pas en face à face. Ces jeunes profitent de l'anonymat pour proférer des insultes, souvent gratuites, pour harceler, et pour s'acharner contre d'autres personnes. C'est une des formes de cyber violence. Plus précisément ici, il s'agit de cyber-harcèlement. C'est une pratique que certaines personnes n'hésitent pas à adopter pour intimider, torturer psychologiquement l'élève qu'ils ont pris en victime. Les conséquences peuvent être graves, et faire tomber l'élève victime dans la dépression, à la phobie scolaire, au renfermement sur soi, et au suicide dans des cas qui restent à caractère exceptionnel, bien heureusement. Le smartphone reste un moyen fortement utilisé par les harceleurs. Cette technologie peut donc devenir une arme dans la main de certains. Certains élèves justifient le harcèlement de ces diverses façons : « pour rigoler (10%), pour se venger (30%), ou « ils ne se rendaient pas compte de l'impact de leur mots (40%) par exemple. »

Mais les risques sont multiples sur internet : profil ouvert à n'importe qui, cyber harcèlement, diffusion de photos sans le consentement, usurpation d'identité, contenu choquant ou violent pour ne citer qu'eux. Certains jeunes sont conscients que ces dangers existent et sont bien réels, mais s'y exposent malgré tout. C'est inconscient et encore plus irresponsable que s'ils ignoraient tous ces dangers, et s'y exposaient involontairement. Mais bien souvent, ils s'y exposent en toute connaissance de causes. Par exemple, 50% des jeunes sondés ont déjà ajouté un inconnu sur les réseaux, et 30% d'entre eux ont déjà rencontré physiquement une personne connue sur ces mêmes réseaux. Ces données nous laissent perplexes. Comment peuvent-ils se mettre volontairement en danger à ce point ?

Ce travail de mémoire a été bénéfique. Nous avons pu nous poser en futur professionnel de l'éducation et réfléchir à l'enjeu de la prévention. Cela a été l'occasion de réfléchir à ce que nous pourrions, concrètement, mettre en place en établissement. Les possibilités sont diverses, et nous pouvons compter sur l'aide de nombreux intervenants de l'établissement, et d'autres extérieurs à l'établissement. Le travail d'équipe et l'entraide sont primordiaux pour mener à bien certains projets. Nous ne devons pas oublier que nous sommes au service de ces jeunes, afin d'en faire de futurs citoyens éclairés.

Clairement, les jeunes sont de très grands consommateurs d'internet, mais ils ne prennent pas encore conscience que s'exposer aux risques existants est grave, et que tout le monde peut être victime. Notre hypothèse de départ semble donc être validée par notre enquête.

9.2 Limites de la recherche

Tout d'abord, notre enquête se concentre sur 50 élèves. Il aurait été encore plus intéressant de mettre en place un questionnaire, peut-être un peu plus court, mais que nous aurions diffusé à 150 ou 200 élèves. Nous aurions alors pu parler d'une vraie enquête quantitative. Pour être tout à fait honnête, le temps nous a manqué. Tout au long de l'année, nous avons concentré une grande partie de nos forces sur la préparation du concours externe CPE. De ce fait, nous sommes mis à 100% sur la réalisation de ce mémoire, un petit peu tardivement, reconnaissons-le.

De plus, nous aurions pu créer un questionnaire à l'intention de la CPE de l'établissement, pour avoir la vision d'une CPE en poste. Nous avons pu discuter avec elle cependant, et c'est une des premières années où elle a mis en place une action de prévention ciblée sur le harcèlement, qui s'ouvrirait sur le cyber harcèlement. Nous avons même assisté à sa première présentation devant des

6^e. Un entretien et un questionnaire à notre CPE auraient pu nous permettre de nous éclairer sur toutes ses idées concernant les potentielles actions préventives efficaces à mettre en place dans un établissement.

De surcroît, nous aurions pu créer un deuxième questionnaire très ciblé sur un risque d'internet en particulier, que l'on aurait transmis aux élèves. Notre questionnaire nous semble intéressant, mais nous nous éparpillons sur plusieurs questions : les pratiques numériques, les risques, les parents, la prévention. Un questionnaire ciblé sur un seul risque (cyber harcèlement, droit à l'image, addiction par exemple), nous aurait permis d'aller d'avantage en profondeur, sans rester à la surface des choses.

Enfin, nous ne nous sommes pas du tout intéressés au point de vue des professeurs, ou des parents. Il aurait été judicieux de s'entretenir avec des professeurs, puis avec des parents, pour savoir leur vision en tant qu'adulte, sur les pratiques numériques de leurs élèves ou de leurs enfants. Et de les questionner sur la question de la prévention. Malheureusement, le temps nous aura manqué.

10- Références bibliographiques

- Bach, J.-F., Houdé, O., Léna, P. & Tisseron, S. (2013). L'enfant et les écrans. Un avis de l'Académie des sciences. Paris : Le Pommier.
- Blaya, C. (2013). Les ados dans le cyberspace. Prises de risque et cyberviolence. Bruxelles : De Boeck Supérieur
- Blaya, C. et Debarbieux, E. (2001), Violences à l'école et politiques publiques, ESF Editeur.
- Tisseron S. (2001). L'intimité surexposée. Ramsey
- Stiegler et Tisseron, (2009) Faut-il interdire les écrans aux enfants ?,2009 Editions Mordicus
- Fluckiger, C. (2006). La sociabilité juvénile instrumentée- L'appropriation des blogs dans un groupe de collégiens. Lavoisier
- NAYEBI, J.C. (2007), La cyberdépendance en 60 questions, Retz,
- Casilli, (2010) Les liaisons numériques -Vers une nouvelle sociabilité ? Editions du seuil

- www.service-public.fr
- www.redatrad.com
- www.nonauharcèlement.education.gouv
- <http://www.e-enfance.org/>
- <http://asso-generationnumerique.fr/>
- <https://www.cnil.fr/>
- <http://www.lefigaro.fr/>

11 Annexes

11.1 Annexe 1 : Questionnaire sur les pratiques numériques des jeunes

Dans le cadre de notre mémoire de Master 2, nous procédons à une étude sur les pratiques numériques des jeunes, et sur les dangers que cela peut représenter. Merci de nous accorder du temps pour répondre à nos questions. Cela ne te prendra que quelques minutes. Prend ton temps pour répondre et lit bien attentivement les questions. Coche la case correspondante à ta réponse. Si tu as une question, n'hésite pas à venir voir l'enquêteur qui t'éclairera. Nous comptons sur ton sérieux et ton honnêteté pour répondre aux questions, d'autant plus que ce questionnaire est anonyme, donc soit sans crainte! Merci de ton aide et de ta participation! ☺

Es-tu un garçon ou une fille ? Quel âge as-tu?

1. A quel âge as-tu commencé(e) à utiliser Internet ?

- Avant 8 ans
- Entre 8 et 10 ans
- Entre 10 et 12 ans
- Entre 12 et 14 ans

2. A quelle fréquence navigues-tu sur le net ?

- Chaque jour sans exception
- Entre 3 et 5 fois par semaine
- 1 à 2 fois par semaine
- Moins d'une fois par semaine

3. Via quels moyens te connectes-tu le plus?

- Le téléphone portable
- L'ordinateur familial
- L'ordinateur personnel
- Autres appareils portables (tablettes numériques...)

4. Dans quel lieu préfères-tu pour naviguer sur Internet ?

- Dans ma chambre
- Dans le salon ou autre pièce commune
- Sur le chemin de l'école
- Dans un lieu public

5. Combien de temps passes-tu sur Internet par semaine?

- Plus de 5h
- Entre 3h et 5h
- Entre 1h et 3h
- Moins d'une heure

6. Quelle affirmation te concerne personnellement ? »

- « J'ai du mal à réduire mon temps passé sur internet »
- « Parfois, je navigue sans but précis, plus par habitude »
- « Je passe plus de temps sur Internet que sur mes devoirs »
- « L'utilisation de mon smartphone la nuit impacte négativement mon sommeil »

7. Quelles sont tes activités favorites? Plusieurs réponses possibles.

- Réseaux sociaux (Facebook, Snapchat, Twitter etc.)
- Ecouter de la musique/ regarder des clips
- Aide pour les devoirs
- Lire des articles divers
- Jouer à des jeux en ligne
- Rédaction d'un blog
- Télécharger légalement ou illégalement des films/ musiques

8. Quelles sont les choses que tu sais faire parmi les suivantes? Plusieurs réponses sont possibles.

- Comparer les informations pour en vérifier la véracité
- Changer les paramètres de sécurité sur mes réseaux sociaux
- Effacer mon historique de navigation
- Bloquer et signaler un utilisateur désagréable/ insultant
- Créer seul des comptes sur les différents réseaux sociaux

9. Comment vois-tu Internet? Selon toi, quel est son but? Plusieurs réponses sont possibles.

- Passer du bon temps / se divertir
- Echanger en permanence avec ses amis
- Créer du lien avec ceux qu'on connaît peu
- S'exprimer de manière anonyme
- Jouer en ligne et s'évader dans un monde virtuel
- Avoir accès à une source infinie de connaissances

- Se construire en tant qu'adolescent
- Echanger avec des inconnus / confronter des idées

10. As-tu un compte sur Facebook, premier réseau social mondial?

- Oui
- Non

11. As-tu protégé ton profil?

- Bien sûr, c'est important
- Non il est en public
- Oui, seul mes amis peuvent voir mes informations
- Oui à moitié, mes amis et leurs amis peuvent voir mes infos
- Je ne savais pas qu'on pouvait le protéger

12. Quels sont les intérêts majeurs des réseaux sociaux selon toi? Plusieurs réponses possibles.

- Elargir son cercle d'amis
- Resserrer le lien déjà existant avec ses amis
- Devenir populaire
- Partager ses goûts, et échanger
- S'affirmer davantage que dans la "vraie vie"
- Créer un sentiment d'appartenance à un groupe
- Etre anonyme et "libre"

13. Coche les choses que tu as déjà faites.

Plusieurs réponses possibles

- Ajouter des gens sur tes réseaux, sans les connaître
- Envoyer une photo de toi à quelqu'un sans l'avoir rencontré
- Rencontrer une personne que tu as connue sur Internet
- Mentir sur ton identité (âge, physique etc.)
- Envoyer des messages à caractères sexuels (SMS, photos etc.)

14. Es-tu conscient que certains dangers existent sur Internet? Si oui, lesquels selon toi? Plusieurs réponses possibles.

- Harcèlement / Cyber harcèlement
- Voir du contenus violents / choquants
- Messages de haine
- Cyberaddiction
- Divulgation de ma vie privée / informations personnelles

Derrière l'ordinateur, je ne me sens pas réellement en danger

15. As-tu déjà ressenti une gêne, un malaise ou as-tu déjà été bouleversé par quelque chose que tu aurais vu sur le net?

Oui une seule fois

Oui plusieurs fois

Je ne crois pas, ou je n'en ai pas le souvenir

Non jamais

16. As-tu déjà été confronté aux choses suivantes, en tant que témoin ou victime? Plusieurs réponses possibles.

Image à caractère sexuel

Harcèlement d'une personne

Intimidations virtuelles

Messages poussant au suicide

Images violentes (agression physique ou autres)

Messages incitant à se droguer/ fumer

17. Est-ce que cela t'est déjà arrivé sur Internet ? Plusieurs réponses possibles

"J'ai déjà reçu des messages méchants voire insultants"

"J'ai été harcelé à l'école puis sur les réseaux sociaux"

"Certains messages ont été postés pour m'insulter publiquement et que tout le monde le voit"

"On m'a piraté mes comptes ou mes données personnelles"

"On m'a menacé moi et ma famille de représailles"

18. Et toi, penses-tu déjà avoir mal agi et déjà insulté quelqu'un?

Si oui, par quel biais?

En face à face

Sur Internet (réseaux sociaux notamment)

Portable (appels, SMS etc.)

19. Comment pourrais-tu expliquer ce comportement?

"Je voulais simplement rigoler"

"Je voulais me venger"

"Pour me sentir valorisé et populaire"

"Je ne me suis pas rendu compte de l'impact de mes mots"

" Je n'ai pas réfléchi"

"Mon groupe d'amis m'a incité à le faire"

20. S'il t'arrivait d'être victime d'insultes ou de menaces, comment réagiraistu? Plusieurs réponses possibles

"J'en parlerai à mes amis"

"Je lui répondrai de la même manière"

" Je bloque ou supprime mon agresseur de mes amis virtuels"

" J'en parlerai à mes parents ou à un professeur (ou CPE)"

" Je préviens directement la police"

"Je ne ferai rien"

21. Imaginons que tu choisses de ne pas en parler, quelles seraient les raisons, à ton avis? Plusieurs réponses possibles

Par honte de ce qu'il m'est arrivé

Par peur de ne pas être pris au sérieux

Par crainte de représailles de mon agresseur

Sentiment qu'aucun adulte ne serait en mesure de m'aider

Parce que je veux résoudre ce problème seul

22. Tes parents ont-ils connaissance de tes activités sur internet? Que font-ils? Plusieurs réponses possibles

Ils demandent quelles sont mes activités sur le net

Ils ont mis un contrôle parental

Ils restent à proximité pour me surveiller

Ils m'encouragent pour m'ouvrir au monde et apprendre

23. Est-ce que tes parents ont déjà fait les choses suivantes? Plusieurs réponses possibles

Vérifier les sites que tu as consulté

contrôler ton profil sur les réseaux sociaux

Quels amis tu ajoutes et demander si tu les connais

Les conversations dans le chat

24. Penses-tu que l'intervention des professeurs, de ton CPE, ou de tes parents peut modifier positivement ton comportement sur Internet ?

Oui beaucoup

Oui un peu

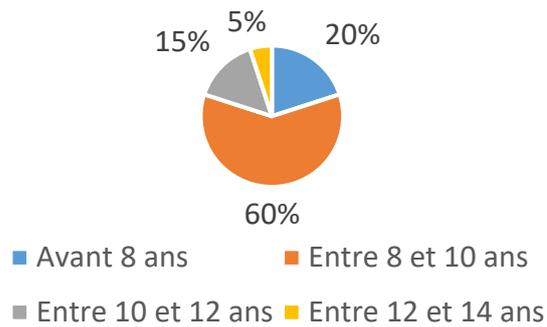
Non pas du tout

25. Te sens tu concerné par la prévention mis en place dans ton établissement ?

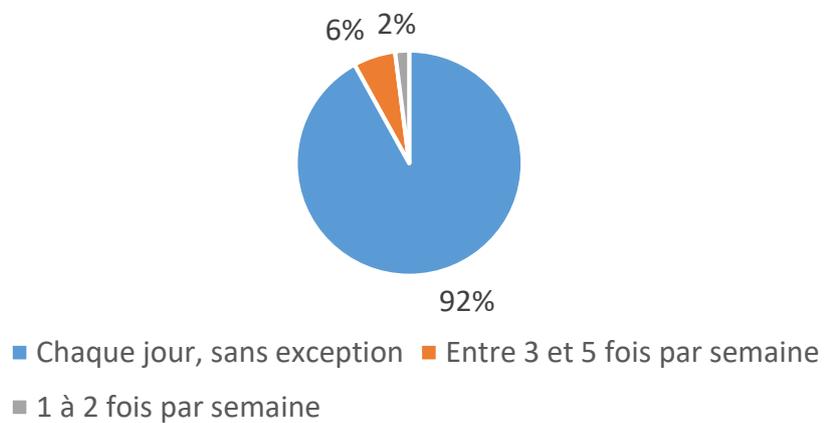
- Oui pour être conscient que ces dangers sont bien réels
- Oui mais je ne me sens pas menacé particulièrement
- Non cela ne me concerne pas, il est difficile de m'y intéresser

11.2 Annexe 2 : Graphiques liés au questionnaire ci-dessus

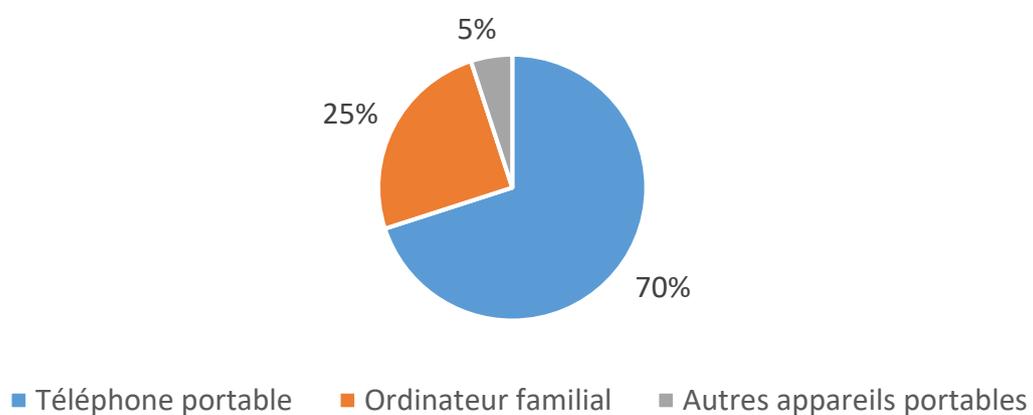
1. A quel âge as-tu commencé à utiliser Internet ?



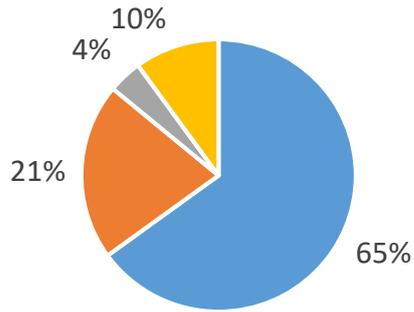
2. A quelle fréquence navigues-tu sur le Net ?



3. Via quels moyens te connectes-tu le plus ?

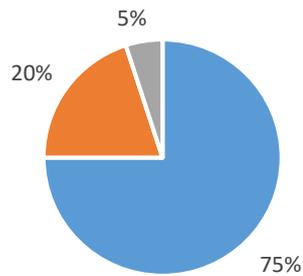


4. Depuis quel environnement préferes-tu naviguer sur internet ?



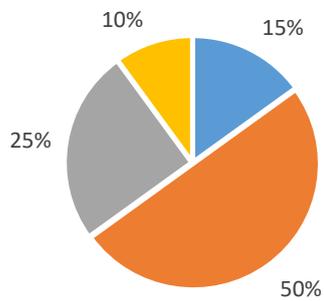
- Dans ma chambre
- Dans le salon ou autres pièces communes
- Sur le chemin de l'école

5. Combien de temps passes-tu sur internet par semaine?



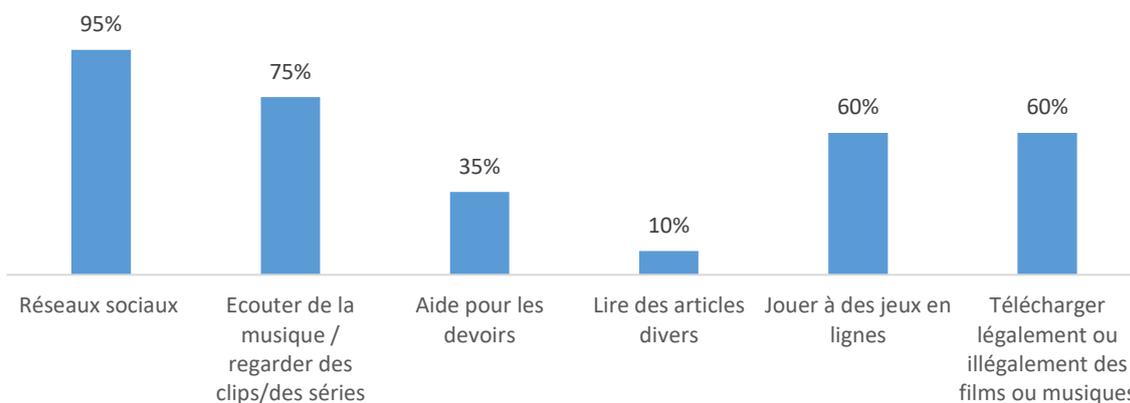
- Plus de 5h
- Entre 3h et 5h
- Entre 1h et 3h

6. Quelle affirmation te concerne personnellement ?

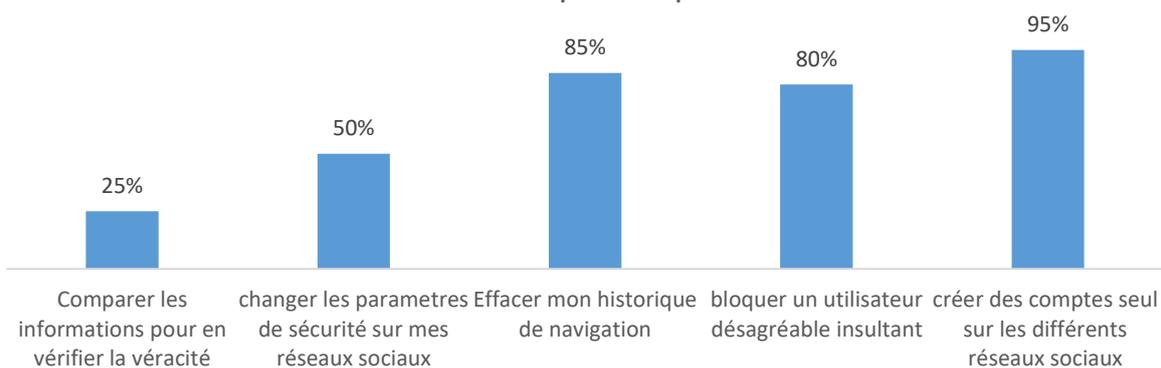


- "J'ai du mal à réduire mon temps passé sur internet?"
- "Parfois, je navigue sans but précis, plus par habitude"
- "Je passe plus de temps sur internet que sur mes devoirs"
- "L'utilisation de mon smartphone la nuit impacte négativement mon sommeil"

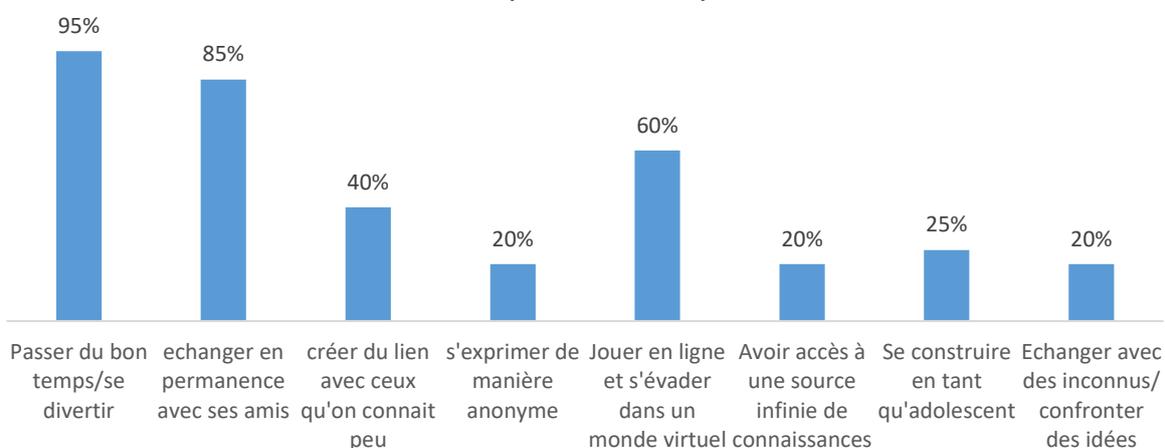
7. Quelles sont tes activités favorites sur internet?



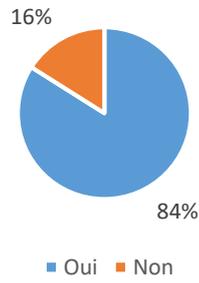
8. Quelles sont les choses que tu sais faire parmi les suivantes ? Plusieurs réponses possibles



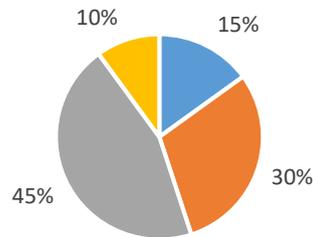
9. Comment vois tu internet? Selon toi, quel est son but? Plusieurs réponses sont possibles



10. As-tu un compte sur Facebook, premier réseau social mondial ?

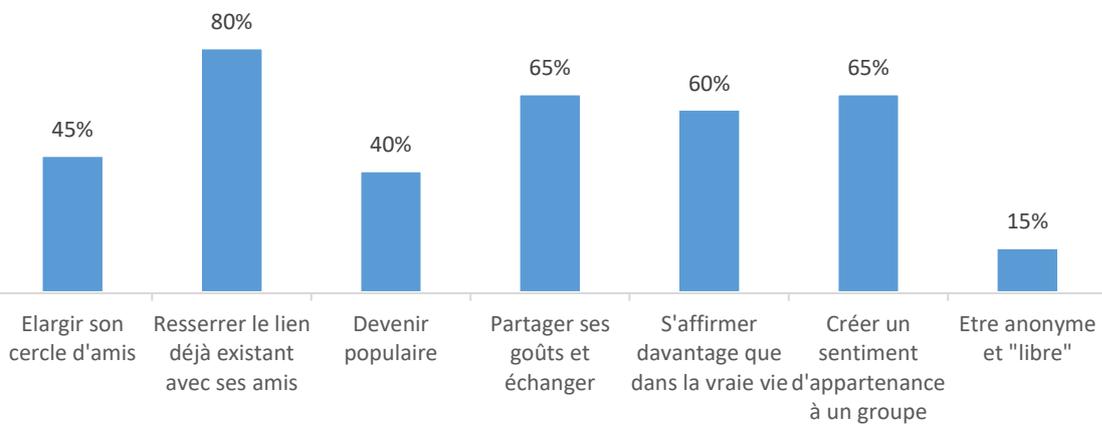


11. As-tu protégé ton profil ?

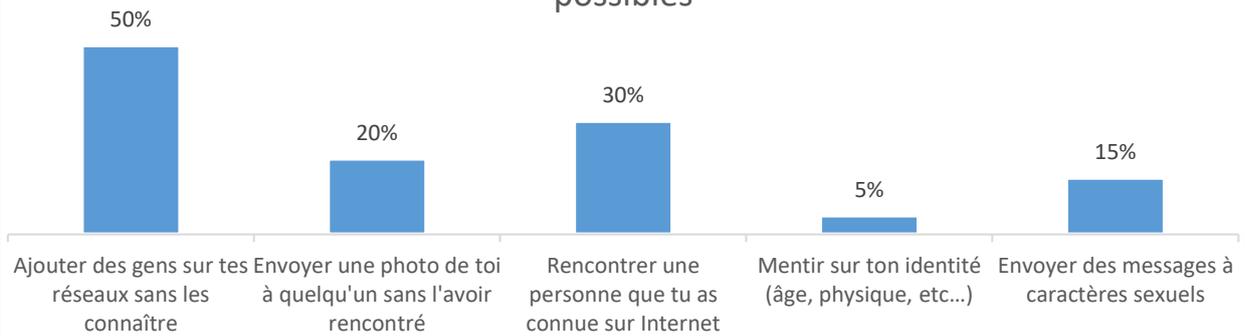


- Non il est en public
- Oui, uniquement mes amis peuvent voir mes informations
- Oui à moitié, mes amis et leurs amis peuvent voir mes informations
- Je ne savais pas qu'on pouvait le protéger

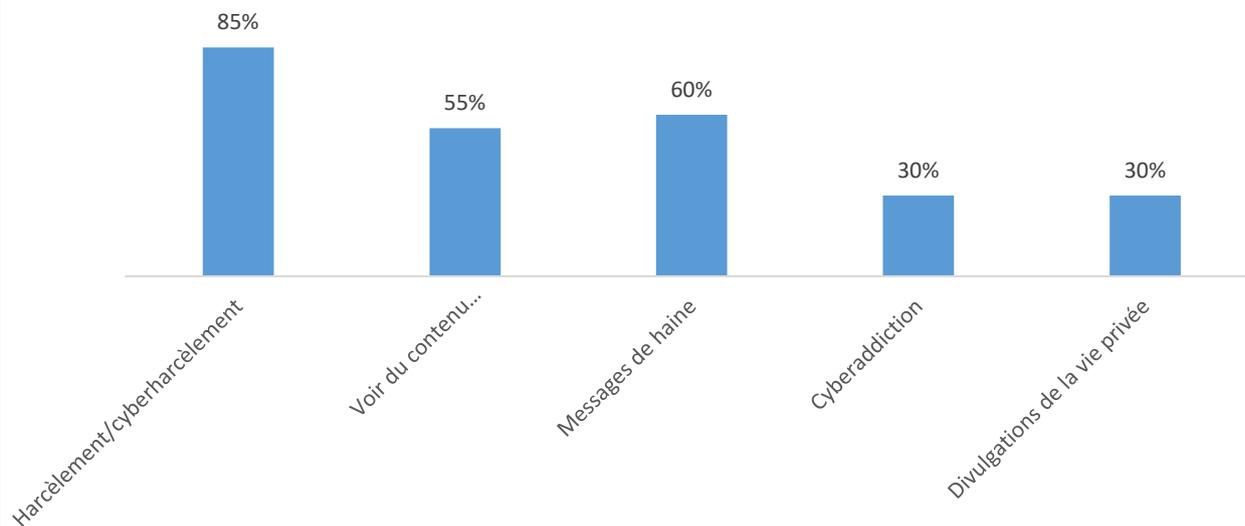
12. Quels sont les intérêts majeurs des réseaux sociaux selon toi ? Plusieurs réponses possibles



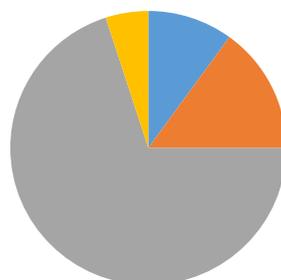
13. Coche les choses que tu as déjà faites. Plusieurs réponses possibles



14. Es tu conscient que certains dangers existent sur internet? Si oui, lesquels selon toi? Plusieurs réponses possibles

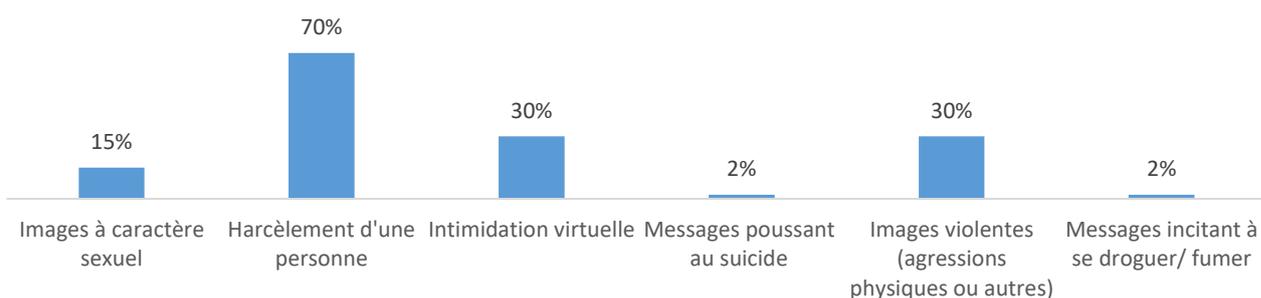


15. As-tu-tu déjà ressenti une gêne, un malaise, ou as-tu déjà été bouleversé par quelque chose que tu aurais vu sur le net?

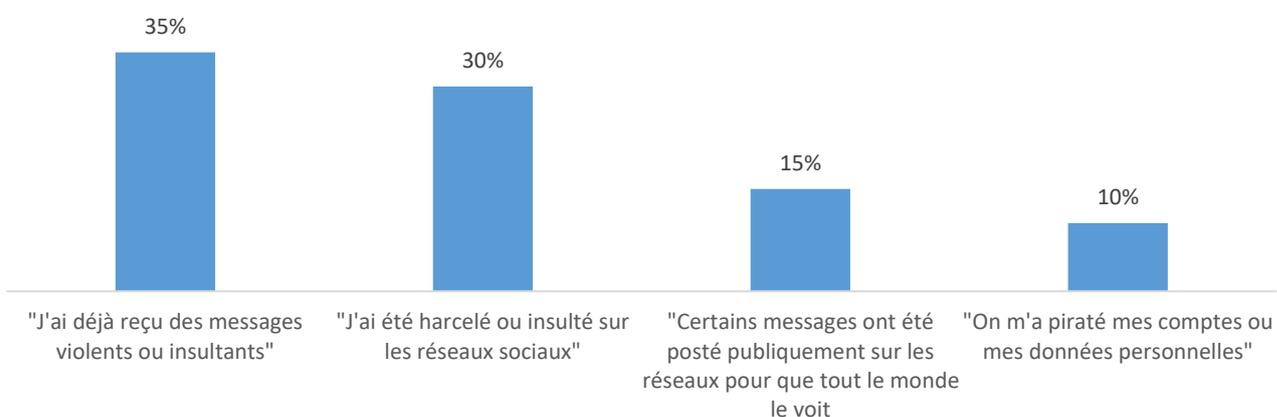


■ Oui, une seule fois
 ■ Oui, plusieurs fois
 ■ Je ne crois pas, ou je n'en ai pas le souvenir
 ■ Non jamais

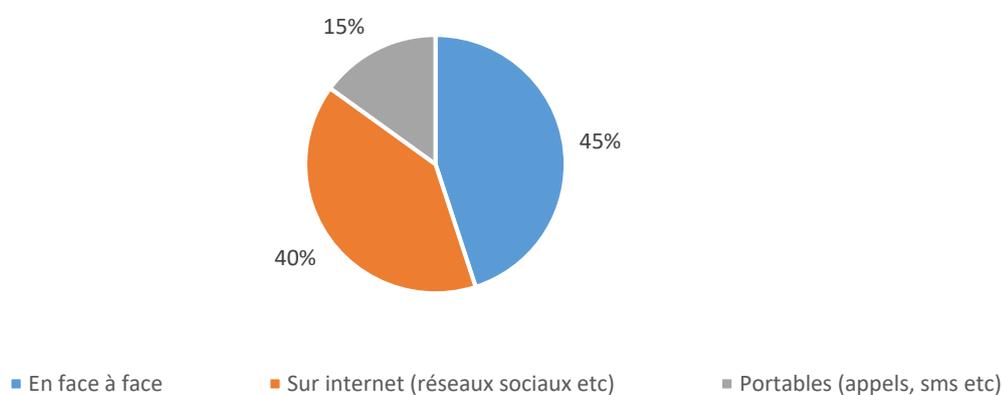
16. As-tu déjà été confronté aux choses suivantes, en tant que témoin ou victime? Plusieurs réponses possibles



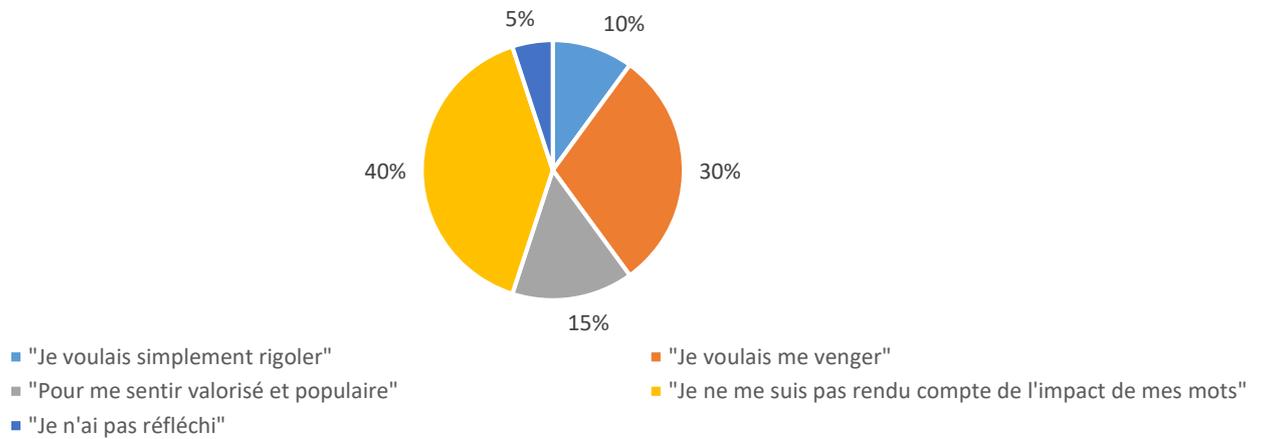
17. Est-ce que cela t'est déjà arrivé sur internet? Plusieurs réponses possibles



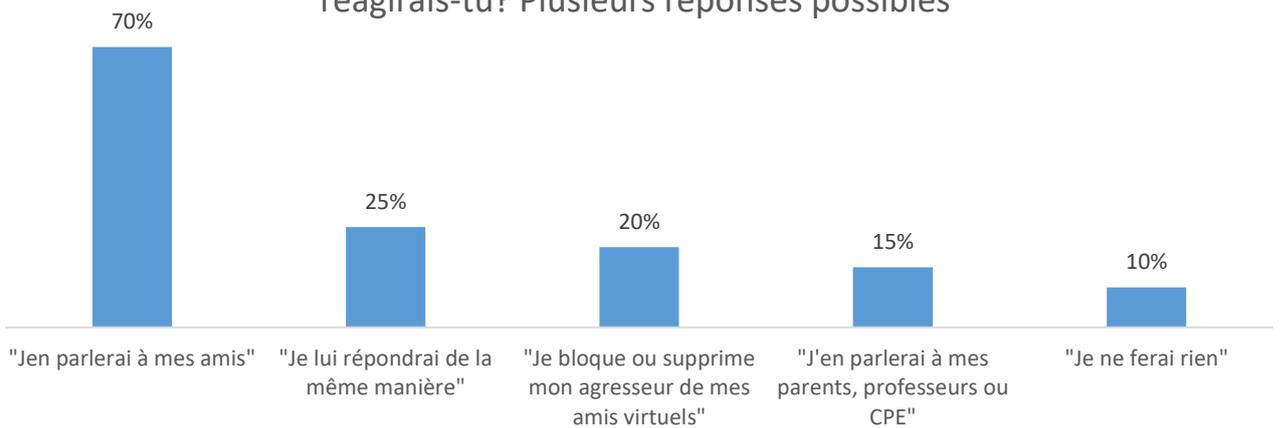
18. Et toi, penses -tu avoir mal agi et insulté quelqu'un? Si oui, par quel biais?



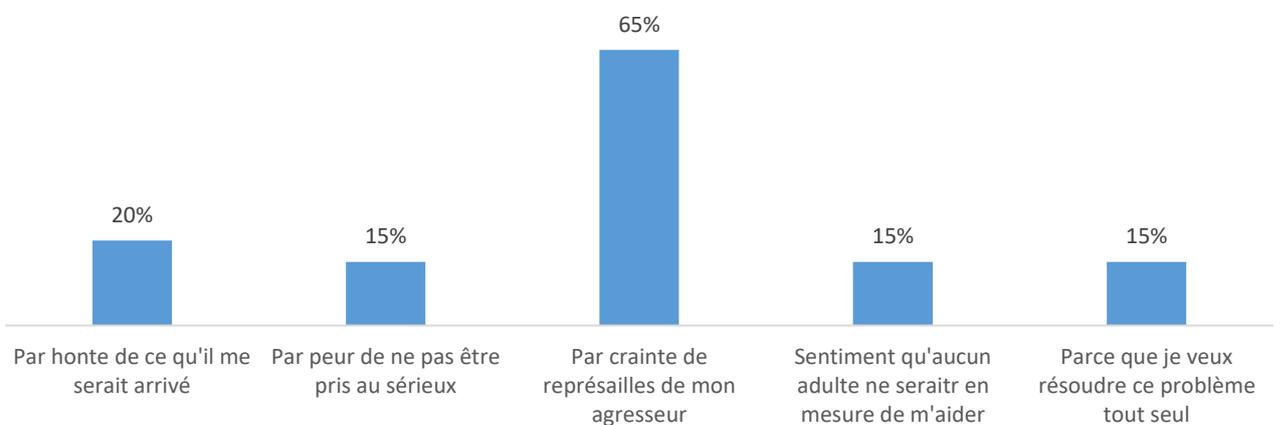
19. Comment pourrais-tu expliquer ce comportement?



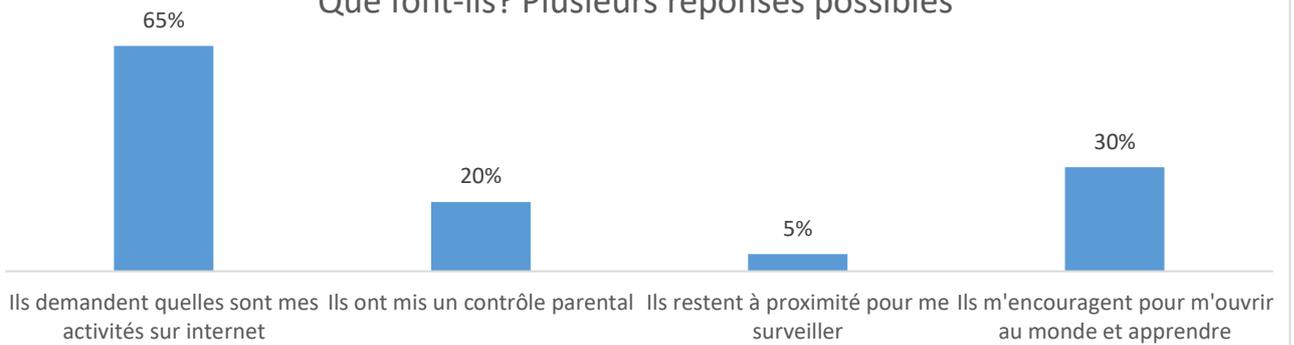
20. S'il t'arrivait d'être victime d'insultes ou de menaces, comment réagiras-tu? Plusieurs réponses possibles



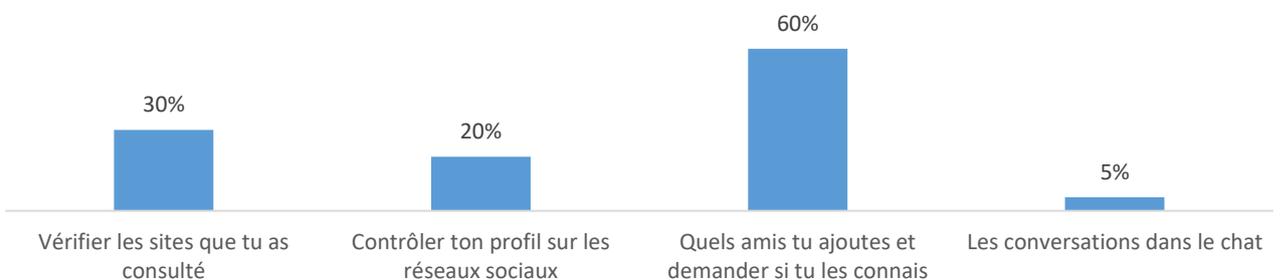
21. Imaginant que tu choisisses de ne pas en parler, Quelles seraient les raisons à ton avis? Plusieurs réponses possibles



22. Tes parents ont-ils connaissance de tes activités sur internet?
Que font-ils? Plusieurs réponses possibles



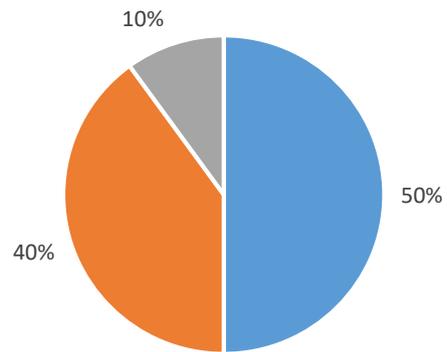
23. Est-ce que tes parents ont déjà fait les choses suivantes?
Plusieurs réponses possibles



24. Penses-tu que l'intervention des professeurs, de ton CPE, ou de tes parents peut modifier positivement ton comportement sur internet?



25. Te sens-tu concerné par la prévention mise en place dans ton établissement?



- Oui pour être conscient que ces dangers sont bien réels
- Oui mais je ne me sens pas menacé particulièrement
- Non cela ne me concerne pas, difficile de m'y intéresser

11.3 Annexe 3 : plaquette officielle du site e-enfance



Toutes les interventions e-Enfance sont agréées



Intervention collégiens.

#e-citoyens. Mieux comprendre pour mieux partager.

Durée : 2 heures.

Support : Intervention interactive à partir d'une présentation PowerPoint et d'ateliers pédagogiques.

Thèmes abordés : - La relation des jeunes aux écrans ; - Les pratiques en ligne des jeunes ; - La protection des jeunes sur Internet ; - La cyber citoyenneté.

Objectifs : - Apprendre aux adolescents à identifier les risques liés à leurs usages ; - Les accompagner dans leur utilisation responsable, respectueuse de l'autre, critique, des outils numériques.

Plan : - La relation des jeunes aux écrans pour établir leur niveau d'usage, et ce en impliquant le référent pédagogique dans la préparation et l'animation d'un atelier ; - Les opportunités offertes par les outils numériques, ainsi que les enjeux et risques liés aux usages, pour sensibiliser les jeunes à ce qu'ils peuvent rencontrer sur Internet o La découverte d'Internet (inscription et informations personnelles, e-réputation, rencontres, contenus inadaptés) o L'utilisation d'Internet (piratage de compte, partage de contenus, traces numériques, droit à l'image, phénomènes de mode en ligne, influences, cyberviolences dont le cyberharcèlement) ; - L'utilisation responsable des outils numériques : Mutualiser les pratiques et les enrichir par des suggestions de conseils et de pistes pour accompagner les jeunes sur ces espaces numériques (gestion de l'image en ligne et des cyberviolences, protection et paramétrage des comptes, signalement, ressources).

11.4 Annexe 4 : Entretiens avec des élèves

Entretien Lucas, 3ème :

Bonjour Lucas, peux-tu te présenter ?

Bonjour, je m'appelle Lucas, j'ai 14 ans, j'ai deux frères de 11 ans et 17 ans. Je suis en 3^e dans ce collège.

Peux-tu me parler de tes occupations sur internet ?

Euh, oui alors, je passe pas mal de temps sur YouTube pour écouter de la musique, j'écoute un peu de tout, mais ce que je préfère c'est le rap américain. Euh sinon, comme beaucoup de jeunes de mon âge, je passe du temps sur les réseaux sociaux.

Quels sont les deux réseaux sociaux où tu passes le plus de temps ? Pour quelles raisons ?

Je suis très souvent connecté sur Facebook et Snapchat. J'aime bien car on peut parler avec ses amis, et montrer un peu notre vie. Snapchat j'adore trop parce qu'on peut envoyer des photos de ce que l'on fait en direct, et discuter aussi. J'aime bien partager avec mes amis mes activités.

Connais-tu chaque personne sur tes réseaux ? As-tu déjà fait des mauvaises rencontres ?

Euh, honnêtement non, j'ai quelques personnes que je n'ai jamais vu, mais très peu. J'ai quelques amis de mes amis aussi, on se connaît de vue c'est tout. Mais, euh, sinon je les connais tous. Non, jamais de mauvaises rencontres !

Connais-tu le réseau ASK ? Si oui, as-tu déjà entendu parler des polémiques sur ce réseau ?

Oui je connais mais je ne l'ai pas, je trouve le concept grave pourri, euh nul je veux dire. Oui je crois que certains se sont suicidés, non ? Euh, à mon avis ces personnes étaient harcelées. J'ai une copine qui l'a supprimé car elle recevait des messages anonymes méchants et insultants, ça la rendait super triste.

Est-ce que tu as déjà été victime de cyber harcèlement ?

Non jamais, je pense être apprécié de mes camarades, je n'ai jamais eu de souci grave. Je me suis déjà bagarré, mais jamais rien en lien avec le harcèlement, ou le cyber harcèlement.

As-tu déjà volontairement visionné des scènes à caractère pornographiques ? Si oui, pourquoi ?

Haha, euh... bah euh, oui mais c'est rare, parfois avec mes copains pour rigoler. Je suis à un âge où on est curieux, et les vidéos de sexes bah... on peut voir comment ça se passe.

Tes parents surveillent-ils tes activités sur internet ?

Pas du tout non, je pense qu'ils me font confiance. Et j'ai un smartphone que j'utilise ou je veux, sauf au collège ou c'est interdit, mais sinon je suis libre.

**L'Ecole ou tes parents t'ont-ils déjà parlé des dangers d'internet ?
Lesquels retiens-tu ? Leur prévention a-t-elle modifié ton comportement sur Internet ?**

Mes parents, oui enfin surtout ma mère, car mon père travaille beaucoup et je ne le vois pas souvent. Oui ma mère m'a parlé du harcèlement sur les réseaux sociaux, que c'était très grave. L'Ecole aussi je crois, on avait eu une intervention sur les addictions, et on avait parlé de la cigarette et d'internet je crois.

Bonjour Danny, peux-tu te présenter ?

Salut moi c'est Danny, j'ai 13 ans, je suis en 4^e, ça fait depuis septembre que je suis là, avant on vivait à Toulouse. J'ai une petite sœur de 10 ans.

Peux-tu me parler de tes occupations sur internet ?

Ouais! Bah c'est simple je joue à des jeux en ligne sur l'ordinateur, ou sur ma Playstation 4. J'aime bien écouter de la musique sur YouTube, et être sur les réseaux sociaux.

Quels sont les deux réseaux sociaux ou tu passes le plus de temps ? Pour quelles raisons ?

Euh, j'y passe pas beaucoup de temps, mais je dirais juste Snapchat. J'ai aussi Instagram et Facebook mais j'y vais jamais et je ne poste quasiment rien. Sur Snapchat j'ai tous mes amis et on s'envoie des photos des trucs qu'on fait, c'est super cool.

Connais-tu chaque personne sur tes réseaux ? As-tu déjà fait des mauvaises rencontres ?

Sur Instagram, non, je suis des personnes que je ne connais pas mais beaucoup de stars comme des footballeurs. Sur Facebook, non plus j'ai peu d'amis et je les connais tous. Non, du coup jamais fait de rencontres bizarres.

Connais-tu le réseau ASK ? Si oui, as-tu déjà entendu parler des polémiques sur ce réseau ?

Oui, c'est un site où tu poses des questions en anonyme je crois, et t'as des gens ils insultent pour rien. Oui, je sais, mon cousin connaît une fille qui s'est taillée les veines pour se tuer car elle était harcelée dessus. Il est plus grand que moi et m'en a parlé. Mais cette fille n'est pas morte heureusement.

Est-ce que tu as déjà été victime de cyber harcèlement ?

Bah non jamais, j'ai que des amis sur mes réseaux. Et au pire je bloque la personne.

As-tu déjà volontairement visionné des scènes à caractère pornographiques ? Si oui, pourquoi ?

Euh oui, une seule fois, mais j'ai trouvé ça nul. Bah j'étais avec mes copains et ils en avaient tous déjà vu et ils m'ont incité à regarder avec eux. Je n'ai pas été choqué je suis plus un bébé, mais j'ai trouvé ça nul.

Tes parents surveillent-ils tes activités sur internet ?

Ils me demandent ce que je vais faire quand je vais sur l'ordi donc je leur dis. Mais il s'intéressent à moi, je ne pense pas qu'ils me surveillent comme un bébé ou alors je ne sais pas.

**L'École ou tes parents t'ont-ils déjà parlé des dangers d'internet ?
Lesquels retiens-tu ? Leur prévention a-t-elle modifié ton comportement sur Internet ?**

Mes parents me disent de pas trop jouer aux jeux vidéo car sinon je vais devenir accroc. A mon ancien collègue, oui je crois on avait eu une intervention mais euh, à vrai dire je sais plus sur quoi.

Entretien Nathan, 6^e

Bonjour Nathan, peux-tu te présenter ?

Bonjour je suis Nathan j'ai 11 ans je suis en 6^e, j'ai une sœur de 5 ans.

Utilise-tu parfois internet ? Si oui, que fais-tu dessus ?

Oui dés fois, pour mes devoirs, ou pour la musique sur YouTube. Ou pour regarder le football ou des films avec mes parents.

Sais-tu qu'il existe des dangers sur internet ? Saurais-tu m'en citer un ou deux ?

Oui je crois qu'on peut insulter des personnes sur internet, mais ce n'est pas bien. Moi je n'ai pas Facebook et tout, mes parents ne veulent pas encore.

Comment se passe ta première année au collège ? Certains élèves t'embêtent parfois ?

Ça se passe bien, je travaille pour passer en 5^e, mais dés fois bah c'est dur. Quelques fois, un copain de ma classe m'embêtait pour rigoler, je suis allé en parler avec la CPE. Elle nous a convoqué et elle a expliqué à mon copain que son comportement me blessait et m'énervait, il a compris et a arrêté, depuis tout se passe bien.

Tes parents sont avec toi quand tu navigues sur internet ?

Euh, oui sauf quand je suis sur YouTube, mais pour les devoirs ou les films oui ils sont avec moi.

Sais-tu qu'est-ce qu'un contrôle parental ? Si oui, qu'en penses-tu ?

Euh, non je ne sais pas ce que c'est

Et chez toi, tes parents en ont installé un ?

(Après explications) Ha d'accord c'est pour voir ce que je fais sur internet, si je fais des bêtises ? Je ne sais pas du tout, sur mon ordinateur à la maison, je leur demanderai.

Aimerais-tu avoir des intervenants au collège pour parler des dangers liés à Internet ?

Oui ça serait trop cool, mais je ne sais pas si je comprendrai tout. Mais ça serait bien.

Penses-tu que cela t'aiderait ?

Euh oui, je ne connais pas grand-chose d'internet à part Google et YouTube, ça me ferait apprendre des choses biens, ou les bêtises à pas faire.

En naviguant sur Internet, un contenu particulier t-a-t-il déjà choqué ?

En as-tu parlé à quelqu'un ?

Oui, un jour on a regardé un film avec mes parents, et une scène m'a choqué, ma mère ma bander les yeux mais j'ai vu un peu. C'était une scène ou un monsieur se faisait tuer. J'avais 9 ou 10 ans, et ça m'a fait peur. J'en ai parlé avec mes parents.

11.5 Annexe 5 : Document produit par Julien Micou à la demande de la CPE, à destination des élèves collés pour qu'ils réfléchissent sur les dangers des réseaux et la prévention.

Les réseaux sociaux : dangers ou opportunités pour l'adolescent?

A l'aide de tes connaissances et des documents suivants, réponds aux questions suivantes :

1. Selon toi, quels sont les avantages des réseaux sociaux? (avis personnel)
2. Quels en sont les dangers? (document 1)
3. Que peux-tu me dire sur le cyber harcèlement ? En quoi consiste-t-il? (document 4)
4. Penses-tu que le fait d'être caché derrière un ordinateur pousse certains jeunes à mal se comporter et à insulter d'autres élèves sur Internet ? Développe ta réponse. (Avis personnel)
5. Sommes-nous libres sur Internet? Peut-on se permettre de tout dire, sans conséquences? (avis personnel)
6. Qu'est-ce qu'est la "Netiquette"? En quoi est-elle importante? (doc 3)
7. Que prévoit la loi pour punir les cyber-harceleurs? (document 4)
8. A quoi sert l'éducation aux médias et à l'information (EMI) ? (doc 2)

Document 1 : "Les dangers des réseaux sociaux"

Les dangers des réseaux sociaux comme Facebook et Twitter guettent les adolescents car ils sont les premiers à avoir adopté ces réseaux sociaux. La moitié d'entre eux se connectent tous les jours ou presque et les cas de dérapages sont nombreux. Les dangers des réseaux sociaux comme Facebook et Twitter guettent les adolescents car ils sont les premiers à avoir adopté ces réseaux sociaux. La moitié d'entre eux se connectent tous les jours ou presque et les cas de dérapages sont nombreux. Sur les réseaux sociaux les messages peuvent se propager de manière virale. Plusieurs l'ont appris à leurs dépens. Si la faute est virtuelle les

conséquences sont bien réelles. Les réseaux sociaux sont devenus à la mode. Beaucoup s'y mettent parce qu'un de leur proche y est. La méfiance ou la critique envers cette nouvelle technologie est endormie par la mode et l'engouement des adolescents. Ils sont les plus nombreux et les plus actifs sur ces sites. C'est pour cette raison qu'ils sont les premières victimes de harcèlement moral, d'injures, ou de photos obscènes. Les faits divers dus à l'utilisation de ces sites se sont multipliés. Plus grave encore, les adolescents partagent leur vie privée sans se rendre compte que leur intimité est exposée publiquement.

Les médias sociaux présentent de réels risques :

- Prise de conscience insuffisante de l'accessibilité des commentaires, photos, et les risques d'utilisation frauduleuse des données qui en découlent. Les images qui circulent sur le net sont ineffaçables.
- Cyberdépendance
- Risque de distraction pour les jeunes qui font leurs devoirs sur ordinateur tout en étant connectés à un réseau social.
- Contacts indésirables et agressions sexuelles, les pédophiles peuvent utiliser les réseaux sociaux pour entrer en contact avec les victimes potentielles.
- Risque d'être ridiculisé, insulté ou harcelé par d'autres utilisateurs (cyber harcèlement)

Document 2 : l'EMI au collège

L'éducation aux médias et à l'information : pourquoi ?

Permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, former les « cyber citoyens » actifs, éclairés et responsables de demain. Permettre la compréhension et l'usage autonome des médias par les élèves et les enseignants qui sont à la fois lecteurs, producteurs et diffuseurs de contenus.

L'éducation aux médias et à l'information : c'est quoi ?

Une pratique citoyenne des médias : une lecture critique et distanciée de leurs contenus et une initiation aux langages, aux formes médiatiques pour pouvoir s'informer suffisamment, s'exprimer librement et produire soi-même de

l'information. Le développement d'une compétence de recherche, de sélection et d'interprétation de l'information, ainsi que d'évaluation des sources et des contenus. Une compréhension des médias, des réseaux et des phénomènes informationnels dans toutes leurs dimensions : économique, sociétale, technique, éthique.

L'éducation aux médias et à l'information : comment ?

Une intégration de cet enseignement de manière transversale dans les différentes disciplines, ainsi qu'une inscription lisible de ces compétences dans le futur socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui entrera en vigueur à compter de la rentrée scolaire de septembre 2016. Un accompagnement des enseignants, qui partagent la responsabilité de cette éducation. La possibilité d'un usage sécurisé des médias au quotidien, encourageant les pratiques de collaboration et d'échange tant des élèves que des enseignants et la co-construction des savoirs au sein d'environnements d'apprentissage stimulants et adaptés. Une évaluation progressive des compétences acquises par les élèves.

Document 3 : La Nétiquette et ses 5 règles d'or

1-Prudence

2-Respect

3-Clarté

4-Concision

5-Courtoisie

La "Netiquette" est un ensemble de "règles" de comportement et de conseils concernant la façon de s'exprimer dans ces forums, qu'on les fréquente occasionnellement ou régulièrement. Il s'agit donc de communiquer dans le respect des autres, avec politesse et tolérance. Suivre ces règles et ces conseils, que l'usage a établis, améliore la qualité des échanges et consolide ainsi la coopération entre les contributeurs. A ce titre, la "Netiquette" n'est pas différente des règles de bonne éducation et de politesse élémentaires qui sont en vigueur dans la vie réelle.

Document 4 : ce que prévoit la loi

Définition : Le cyber harcèlement (ou cyberbullying en anglais) est une forme de harcèlement conduite par divers canaux numériques. Il peut prendre différentes formes, comme la création de faux profils, la diffusion de rumeurs infondées ou encore l'envoi de messages d'insultes.

Le cyber-harcèlement est puni par la loi, au même titre que le harcèlement classique. L'article 222-33-2 du Code pénal de la législation française stipule que « le fait de harceler autrui par des agissements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende. »

Depuis l'amendement du 12 septembre 2013, les sanctions sont devenues encore plus importantes lorsque le harcèlement (y compris le cyber-harcèlement) se fait sur des fonctionnaires d'État, tels que les avocats, les pompiers, les policiers, et même des gardiens assermentés d'immeubles. Et cela ne s'arrête pas là : on passe à trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende lorsque les faits sont commis sur des personnes vulnérables physiquement ou psychologiquement, sur les mineurs de moins de quinze ans, les conjoints ou ex-conjoints, concubins ainsi que Pacsés, notamment lorsque l'agression est en rapport avec l'orientation sexuelle de la victime.